

# L'ARCECTECTURE

De nouvelles constructions religieuses et publiques embellissent la ville avec une architecture éclectique, empruntant à tous les styles et à toutes les références du passé.



Palais de justice



Saint-Louis

Issu de l'École des Beaux-arts, Joseph-Fleury Chenantais, né le 5 octobre 1809 et mort le 11 nov. 1868, est le principal architecte néoclassique à Nantes. On lui doit notamment l'église Notre-Dame-de-Bon-Port (en collaboration avec Scheult) l'Hôtel-Dieu ou encore la Manufacture de Tabacs. Il est également conseiller municipal de 1843 à 1866.

## Au début du XIX<sup>e</sup> siècle,

l'académisme est la règle avec une architecture s'inspirant du style classique de la Rome impériale et papale. Le principe de l'arc de triomphe est notamment repris dans les façades des édifices publics comme au palais de justice en 1845, ou à l'Hôtel-Dieu en 1860. Notre-Dame-de-Bon-Port, débutée en 1846 et achevée en 1860 selon un plan en croix grecque est un autre exemple de l'architecture néoclassique à Nantes.

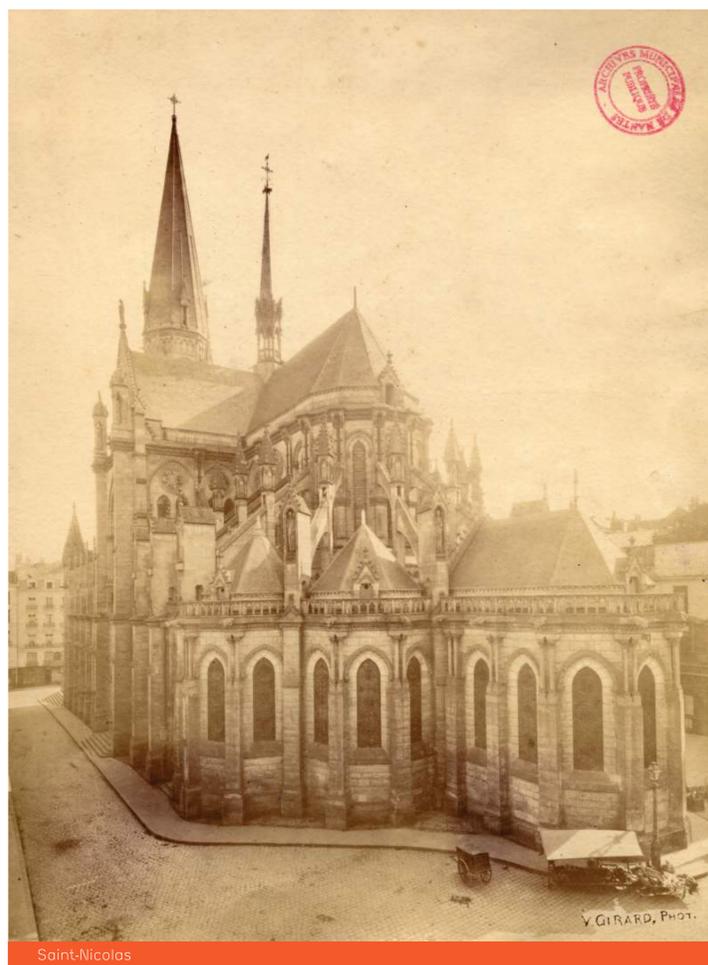


Hôtel-Dieu

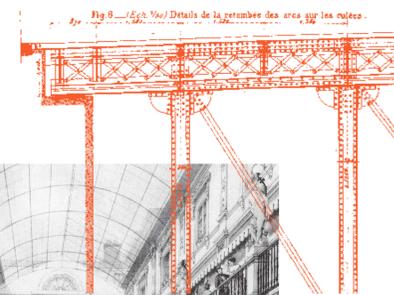
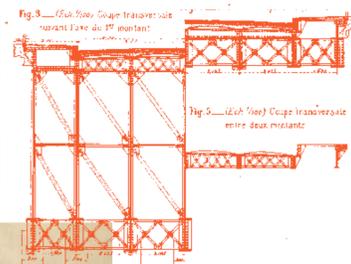
A partir de 1830, un regard nouveau est porté sur l'architecture médiévale. L'œuvre de Victor Hugo, *Notre-Dame-de-Paris*, amorce un regain d'intérêt pour le Moyen-Âge et une redécouverte du patrimoine national de la France. En 1835, on décide d'achever la cathédrale dans le style gothique du XV<sup>e</sup> siècle. Le chœur et le bras nord du transept étaient alors de style roman.

## Les travaux sont terminés en 1891

Le néogothique, inspiré du « vrai style chrétien » trouve un champ d'expérimentation dès le second quart du siècle où les constructions religieuses se multiplient, symbole du renouveau de la foi chrétienne après la Révolution. L'exemple le plus emblématique de Nantes est l'église Saint-Nicolas débutée par Jean-Baptiste Lassus en 1843. Synthèse du style gothique du XIII<sup>e</sup> siècle avec ses arcs boutants, ses grandes arcades, ses triforiums et ses fenêtres hautes, elle sera élevée au rang de basilique mineure par le pape Léon XIII le 5 janvier 1882.

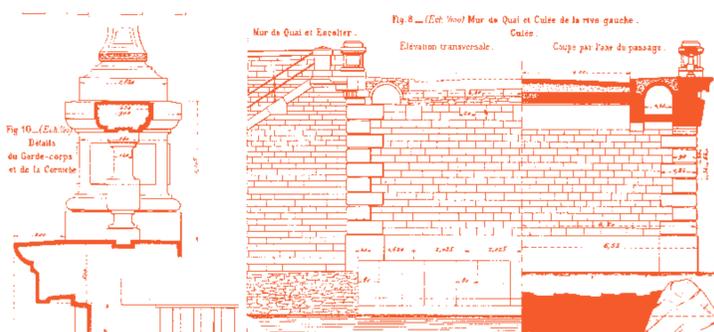


Saint-Nicolas



Passage Pommeraye

Le fer, nouveau matériau économique et résistant, est d'abord utilisé pour la construction des charpentes. La structure de l'escalier (œuvre des fonderies Voruz) du passage Pommeraye est en fonte. Elle est associée à l'élégance des verrières, formant un ensemble moderne et élégant. Le passage qui relie le quartier Graslin au quai de la Fosse a été commandé par le notaire Louis Pommeraye et achevé en 1843.



Pont d'Erdre

L'association du fer et du verre est également utilisée au jardin des plantes où de nouvelles serres sont conçues dès 1844 par Henri Driollet, architecte en chef de la Ville.

Les nouvelles techniques permettent des constructions plus solides. Elles sont rapidement mises à profit dans la construction de ponts. En 1840, le pont d'Erdre est reconstruit en fer et en fonte par Cottin de Melville selon les modèles de l'ingénieur Polonceau, auteur du pont du Carousel à Paris. Ce pont en arc, à l'embouchure de l'Erdre et de la Loire sera ensuite traversé par le chemin de fer.

Le pont du Général de la Motte Rouge est inauguré en 1886. Construit par les forges et fonderies de Commentry-Fouchambault, il franchit l'Erdre par une arche en fonte de 85 mètres. Son architecte Jean Résal s'en servira comme modèle pour réaliser le pont Alexandre III à Paris.



Grilles du square du Museum



Les serres du Jardin des plantes





**L'apparition de nouveaux loisirs modifie la vie quotidienne et sociale des Nantais, surtout dans la seconde moitié du siècle. Des sociétés apparaissent le Cercle Nautique de Nantes en 1857, le Vélo Sport de Nantes en 1872... Elles organisent des évènements sportifs suivis par le public et relatés dans la presse quotidienne.**



REGATES SUR LA LOIRE (29 Aout)  
Régates lors de l'Exposition Nationale de 1861

Le site géographique de Nantes est propice au développement des sports nautiques. Des compétitions sont organisées sur l'Erdre et la Loire par les sociétés de plaisance. Les berges nantaises sont prises d'assaut par la foule qui vient admirer les courses le dimanche.



Yacht en régate en 1898

PREFECTURE DE LA LOIRE-INFERIEURE.

# COURSES

DE CHEVAUX  
A NANTES  
EN 1855.

LE JEUDI 25 AOUT ET LE DIMANCHE 28 AOUT.

## PROGRAMME.

**1<sup>er</sup> JOUR. (JEUDI 25 AOUT 1855.)**  
1<sup>er</sup> MIDI. — Prix spécial de 1,500 fr.  
Pour poulains entiers et poulaines de 5 ans, de la division du Nord, 2 kilomètres en un tour.  
2<sup>e</sup> 1 HEURE. — Premier prix de la Société des Courses, 500 fr.  
Prix de réclamation, pour chevaux entiers et juments de 5 ans et au-dessous appartenant à l'Administration des Courses de l'Etat. 2 kilomètres en un tour.  
3<sup>e</sup> 1 HEURE 1/2. — Prix de la ville de Nantes, 2,000 fr.  
2 kilomètres en quatre fois, Handicap, pour chevaux de tout âge et de toute provenance. Course libre de 500 fr., première moitié l'après-midi de l'Administration des Courses, la seconde moitié l'après-midi de la ville de Nantes. Le départ est donné à l'Administration des Courses, au point public de 20 mètres.  
4<sup>e</sup> 2 HEURES 1/2. — Troisième prix départemental de 500 fr.  
4 kilomètres en une seule fois, chevaux de 5 ans et au-dessous, nés et élevés dans le département de la Loire-Inférieure, en qui, sans y être nés, a résidé pendant un an au moins, à l'époque des Courses, l'année précédente, au point public de 20 mètres, à l'époque des Courses, l'année précédente, au point public de 20 mètres, à l'époque des Courses, l'année précédente, au point public de 20 mètres.  
5<sup>e</sup> 5 HEURES 1/2. — Deuxième prix de la Société des Courses, 1,500 fr.  
Handicap pour chevaux de tout âge et de toute provenance. Course libre de 500 fr., première moitié l'après-midi de l'Administration des Courses, la seconde moitié l'après-midi de la ville de Nantes. Le départ est donné à l'Administration des Courses, au point public de 20 mètres.

**2<sup>e</sup> JOUR. (DIMANCHE 28 AOUT 1855.)**  
1<sup>er</sup> MIDI. — Troisième prix de la Société des Courses, 1,500 fr.  
2 kilomètres, partie libre, pour chevaux de 5 ans et au-dessous, de l'arrondissement de Nantes. Les chevaux appartenant aux 1<sup>ers</sup> 2<sup>es</sup> 3<sup>es</sup> 4<sup>es</sup> 5<sup>es</sup> 6<sup>es</sup> 7<sup>es</sup> 8<sup>es</sup> 9<sup>es</sup> 10<sup>es</sup> 11<sup>es</sup> 12<sup>es</sup> 13<sup>es</sup> 14<sup>es</sup> 15<sup>es</sup> 16<sup>es</sup> 17<sup>es</sup> 18<sup>es</sup> 19<sup>es</sup> 20<sup>es</sup> 21<sup>es</sup> 22<sup>es</sup> 23<sup>es</sup> 24<sup>es</sup> 25<sup>es</sup> 26<sup>es</sup> 27<sup>es</sup> 28<sup>es</sup> 29<sup>es</sup> 30<sup>es</sup> 31<sup>es</sup> 32<sup>es</sup> 33<sup>es</sup> 34<sup>es</sup> 35<sup>es</sup> 36<sup>es</sup> 37<sup>es</sup> 38<sup>es</sup> 39<sup>es</sup> 40<sup>es</sup> 41<sup>es</sup> 42<sup>es</sup> 43<sup>es</sup> 44<sup>es</sup> 45<sup>es</sup> 46<sup>es</sup> 47<sup>es</sup> 48<sup>es</sup> 49<sup>es</sup> 50<sup>es</sup> 51<sup>es</sup> 52<sup>es</sup> 53<sup>es</sup> 54<sup>es</sup> 55<sup>es</sup> 56<sup>es</sup> 57<sup>es</sup> 58<sup>es</sup> 59<sup>es</sup> 60<sup>es</sup> 61<sup>es</sup> 62<sup>es</sup> 63<sup>es</sup> 64<sup>es</sup> 65<sup>es</sup> 66<sup>es</sup> 67<sup>es</sup> 68<sup>es</sup> 69<sup>es</sup> 70<sup>es</sup> 71<sup>es</sup> 72<sup>es</sup> 73<sup>es</sup> 74<sup>es</sup> 75<sup>es</sup> 76<sup>es</sup> 77<sup>es</sup> 78<sup>es</sup> 79<sup>es</sup> 80<sup>es</sup> 81<sup>es</sup> 82<sup>es</sup> 83<sup>es</sup> 84<sup>es</sup> 85<sup>es</sup> 86<sup>es</sup> 87<sup>es</sup> 88<sup>es</sup> 89<sup>es</sup> 90<sup>es</sup> 91<sup>es</sup> 92<sup>es</sup> 93<sup>es</sup> 94<sup>es</sup> 95<sup>es</sup> 96<sup>es</sup> 97<sup>es</sup> 98<sup>es</sup> 99<sup>es</sup> 100<sup>es</sup> 101<sup>es</sup> 102<sup>es</sup> 103<sup>es</sup> 104<sup>es</sup> 105<sup>es</sup> 106<sup>es</sup> 107<sup>es</sup> 108<sup>es</sup> 109<sup>es</sup> 110<sup>es</sup> 111<sup>es</sup> 112<sup>es</sup> 113<sup>es</sup> 114<sup>es</sup> 115<sup>es</sup> 116<sup>es</sup> 117<sup>es</sup> 118<sup>es</sup> 119<sup>es</sup> 120<sup>es</sup> 121<sup>es</sup> 122<sup>es</sup> 123<sup>es</sup> 124<sup>es</sup> 125<sup>es</sup> 126<sup>es</sup> 127<sup>es</sup> 128<sup>es</sup> 129<sup>es</sup> 130<sup>es</sup> 131<sup>es</sup> 132<sup>es</sup> 133<sup>es</sup> 134<sup>es</sup> 135<sup>es</sup> 136<sup>es</sup> 137<sup>es</sup> 138<sup>es</sup> 139<sup>es</sup> 140<sup>es</sup> 141<sup>es</sup> 142<sup>es</sup> 143<sup>es</sup> 144<sup>es</sup> 145<sup>es</sup> 146<sup>es</sup> 147<sup>es</sup> 148<sup>es</sup> 149<sup>es</sup> 150<sup>es</sup> 151<sup>es</sup> 152<sup>es</sup> 153<sup>es</sup> 154<sup>es</sup> 155<sup>es</sup> 156<sup>es</sup> 157<sup>es</sup> 158<sup>es</sup> 159<sup>es</sup> 160<sup>es</sup> 161<sup>es</sup> 162<sup>es</sup> 163<sup>es</sup> 164<sup>es</sup> 165<sup>es</sup> 166<sup>es</sup> 167<sup>es</sup> 168<sup>es</sup> 169<sup>es</sup> 170<sup>es</sup> 171<sup>es</sup> 172<sup>es</sup> 173<sup>es</sup> 174<sup>es</sup> 175<sup>es</sup> 176<sup>es</sup> 177<sup>es</sup> 178<sup>es</sup> 179<sup>es</sup> 180<sup>es</sup> 181<sup>es</sup> 182<sup>es</sup> 183<sup>es</sup> 184<sup>es</sup> 185<sup>es</sup> 186<sup>es</sup> 187<sup>es</sup> 188<sup>es</sup> 189<sup>es</sup> 190<sup>es</sup> 191<sup>es</sup> 192<sup>es</sup> 193<sup>es</sup> 194<sup>es</sup> 195<sup>es</sup> 196<sup>es</sup> 197<sup>es</sup> 198<sup>es</sup> 199<sup>es</sup> 200<sup>es</sup> 201<sup>es</sup> 202<sup>es</sup> 203<sup>es</sup> 204<sup>es</sup> 205<sup>es</sup> 206<sup>es</sup> 207<sup>es</sup> 208<sup>es</sup> 209<sup>es</sup> 210<sup>es</sup> 211<sup>es</sup> 212<sup>es</sup> 213<sup>es</sup> 214<sup>es</sup> 215<sup>es</sup> 216<sup>es</sup> 217<sup>es</sup> 218<sup>es</sup> 219<sup>es</sup> 220<sup>es</sup> 221<sup>es</sup> 222<sup>es</sup> 223<sup>es</sup> 224<sup>es</sup> 225<sup>es</sup> 226<sup>es</sup> 227<sup>es</sup> 228<sup>es</sup> 229<sup>es</sup> 230<sup>es</sup> 231<sup>es</sup> 232<sup>es</sup> 233<sup>es</sup> 234<sup>es</sup> 235<sup>es</sup> 236<sup>es</sup> 237<sup>es</sup> 238<sup>es</sup> 239<sup>es</sup> 240<sup>es</sup> 241<sup>es</sup> 242<sup>es</sup> 243<sup>es</sup> 244<sup>es</sup> 245<sup>es</sup> 246<sup>es</sup> 247<sup>es</sup> 248<sup>es</sup> 249<sup>es</sup> 250<sup>es</sup> 251<sup>es</sup> 252<sup>es</sup> 253<sup>es</sup> 254<sup>es</sup> 255<sup>es</sup> 256<sup>es</sup> 257<sup>es</sup> 258<sup>es</sup> 259<sup>es</sup> 260<sup>es</sup> 261<sup>es</sup> 262<sup>es</sup> 263<sup>es</sup> 264<sup>es</sup> 265<sup>es</sup> 266<sup>es</sup> 267<sup>es</sup> 268<sup>es</sup> 269<sup>es</sup> 270<sup>es</sup> 271<sup>es</sup> 272<sup>es</sup> 273<sup>es</sup> 274<sup>es</sup> 275<sup>es</sup> 276<sup>es</sup> 277<sup>es</sup> 278<sup>es</sup> 279<sup>es</sup> 280<sup>es</sup> 281<sup>es</sup> 282<sup>es</sup> 283<sup>es</sup> 284<sup>es</sup> 285<sup>es</sup> 286<sup>es</sup> 287<sup>es</sup> 288<sup>es</sup> 289<sup>es</sup> 290<sup>es</sup> 291<sup>es</sup> 292<sup>es</sup> 293<sup>es</sup> 294<sup>es</sup> 295<sup>es</sup> 296<sup>es</sup> 297<sup>es</sup> 298<sup>es</sup> 299<sup>es</sup> 300<sup>es</sup> 301<sup>es</sup> 302<sup>es</sup> 303<sup>es</sup> 304<sup>es</sup> 305<sup>es</sup> 306<sup>es</sup> 307<sup>es</sup> 308<sup>es</sup> 309<sup>es</sup> 310<sup>es</sup> 311<sup>es</sup> 312<sup>es</sup> 313<sup>es</sup> 314<sup>es</sup> 315<sup>es</sup> 316<sup>es</sup> 317<sup>es</sup> 318<sup>es</sup> 319<sup>es</sup> 320<sup>es</sup> 321<sup>es</sup> 322<sup>es</sup> 323<sup>es</sup> 324<sup>es</sup> 325<sup>es</sup> 326<sup>es</sup> 327<sup>es</sup> 328<sup>es</sup> 329<sup>es</sup> 330<sup>es</sup> 331<sup>es</sup> 332<sup>es</sup> 333<sup>es</sup> 334<sup>es</sup> 335<sup>es</sup> 336<sup>es</sup> 337<sup>es</sup> 338<sup>es</sup> 339<sup>es</sup> 340<sup>es</sup> 341<sup>es</sup> 342<sup>es</sup> 343<sup>es</sup> 344<sup>es</sup> 345<sup>es</sup> 346<sup>es</sup> 347<sup>es</sup> 348<sup>es</sup> 349<sup>es</sup> 350<sup>es</sup> 351<sup>es</sup> 352<sup>es</sup> 353<sup>es</sup> 354<sup>es</sup> 355<sup>es</sup> 356<sup>es</sup> 357<sup>es</sup> 358<sup>es</sup> 359<sup>es</sup> 360<sup>es</sup> 361<sup>es</sup> 362<sup>es</sup> 363<sup>es</sup> 364<sup>es</sup> 365<sup>es</sup> 366<sup>es</sup> 367<sup>es</sup> 368<sup>es</sup> 369<sup>es</sup> 370<sup>es</sup> 371<sup>es</sup> 372<sup>es</sup> 373<sup>es</sup> 374<sup>es</sup> 375<sup>es</sup> 376<sup>es</sup> 377<sup>es</sup> 378<sup>es</sup> 379<sup>es</sup> 380<sup>es</sup> 381<sup>es</sup> 382<sup>es</sup> 383<sup>es</sup> 384<sup>es</sup> 385<sup>es</sup> 386<sup>es</sup> 387<sup>es</sup> 388<sup>es</sup> 389<sup>es</sup> 390<sup>es</sup> 391<sup>es</sup> 392<sup>es</sup> 393<sup>es</sup> 394<sup>es</sup> 395<sup>es</sup> 396<sup>es</sup> 397<sup>es</sup> 398<sup>es</sup> 399<sup>es</sup> 400<sup>es</sup> 401<sup>es</sup> 402<sup>es</sup> 403<sup>es</sup> 404<sup>es</sup> 405<sup>es</sup> 406<sup>es</sup> 407<sup>es</sup> 408<sup>es</sup> 409<sup>es</sup> 410<sup>es</sup> 411<sup>es</sup> 412<sup>es</sup> 413<sup>es</sup> 414<sup>es</sup> 415<sup>es</sup> 416<sup>es</sup> 417<sup>es</sup> 418<sup>es</sup> 419<sup>es</sup> 420<sup>es</sup> 421<sup>es</sup> 422<sup>es</sup> 423<sup>es</sup> 424<sup>es</sup> 425<sup>es</sup> 426<sup>es</sup> 427<sup>es</sup> 428<sup>es</sup> 429<sup>es</sup> 430<sup>es</sup> 431<sup>es</sup> 432<sup>es</sup> 433<sup>es</sup> 434<sup>es</sup> 435<sup>es</sup> 436<sup>es</sup> 437<sup>es</sup> 438<sup>es</sup> 439<sup>es</sup> 440<sup>es</sup> 441<sup>es</sup> 442<sup>es</sup> 443<sup>es</sup> 444<sup>es</sup> 445<sup>es</sup> 446<sup>es</sup> 447<sup>es</sup> 448<sup>es</sup> 449<sup>es</sup> 450<sup>es</sup> 451<sup>es</sup> 452<sup>es</sup> 453<sup>es</sup> 454<sup>es</sup> 455<sup>es</sup> 456<sup>es</sup> 457<sup>es</sup> 458<sup>es</sup> 459<sup>es</sup> 460<sup>es</sup> 461<sup>es</sup> 462<sup>es</sup> 463<sup>es</sup> 464<sup>es</sup> 465<sup>es</sup> 466<sup>es</sup> 467<sup>es</sup> 468<sup>es</sup> 469<sup>es</sup> 470<sup>es</sup> 471<sup>es</sup> 472<sup>es</sup> 473<sup>es</sup> 474<sup>es</sup> 475<sup>es</sup> 476<sup>es</sup> 477<sup>es</sup> 478<sup>es</sup> 479<sup>es</sup> 480<sup>es</sup> 481<sup>es</sup> 482<sup>es</sup> 483<sup>es</sup> 484<sup>es</sup> 485<sup>es</sup> 486<sup>es</sup> 487<sup>es</sup> 488<sup>es</sup> 489<sup>es</sup> 490<sup>es</sup> 491<sup>es</sup> 492<sup>es</sup> 493<sup>es</sup> 494<sup>es</sup> 495<sup>es</sup> 496<sup>es</sup> 497<sup>es</sup> 498<sup>es</sup> 499<sup>es</sup> 500<sup>es</sup> 501<sup>es</sup> 502<sup>es</sup> 503<sup>es</sup> 504<sup>es</sup> 505<sup>es</sup> 506<sup>es</sup> 507<sup>es</sup> 508<sup>es</sup> 509<sup>es</sup> 510<sup>es</sup> 511<sup>es</sup> 512<sup>es</sup> 513<sup>es</sup> 514<sup>es</sup> 515<sup>es</sup> 516<sup>es</sup> 517<sup>es</sup> 518<sup>es</sup> 519<sup>es</sup> 520<sup>es</sup> 521<sup>es</sup> 522<sup>es</sup> 523<sup>es</sup> 524<sup>es</sup> 525<sup>es</sup> 526<sup>es</sup> 527<sup>es</sup> 528<sup>es</sup> 529<sup>es</sup> 530<sup>es</sup> 531<sup>es</sup> 532<sup>es</sup> 533<sup>es</sup> 534<sup>es</sup> 535<sup>es</sup> 536<sup>es</sup> 537<sup>es</sup> 538<sup>es</sup> 539<sup>es</sup> 540<sup>es</sup> 541<sup>es</sup> 542<sup>es</sup> 543<sup>es</sup> 544<sup>es</sup> 545<sup>es</sup> 546<sup>es</sup> 547<sup>es</sup> 548<sup>es</sup> 549<sup>es</sup> 550<sup>es</sup> 551<sup>es</sup> 552<sup>es</sup> 553<sup>es</sup> 554<sup>es</sup> 555<sup>es</sup> 556<sup>es</sup> 557<sup>es</sup> 558<sup>es</sup> 559<sup>es</sup> 560<sup>es</sup> 561<sup>es</sup> 562<sup>es</sup> 563<sup>es</sup> 564<sup>es</sup> 565<sup>es</sup> 566<sup>es</sup> 567<sup>es</sup> 568<sup>es</sup> 569<sup>es</sup> 570<sup>es</sup> 571<sup>es</sup> 572<sup>es</sup> 573<sup>es</sup> 574<sup>es</sup> 575<sup>es</sup> 576<sup>es</sup> 577<sup>es</sup> 578<sup>es</sup> 579<sup>es</sup> 580<sup>es</sup> 581<sup>es</sup> 582<sup>es</sup> 583<sup>es</sup> 584<sup>es</sup> 585<sup>es</sup> 586<sup>es</sup> 587<sup>es</sup> 588<sup>es</sup> 589<sup>es</sup> 590<sup>es</sup> 591<sup>es</sup> 592<sup>es</sup> 593<sup>es</sup> 594<sup>es</sup> 595<sup>es</sup> 596<sup>es</sup> 597<sup>es</sup> 598<sup>es</sup> 599<sup>es</sup> 600<sup>es</sup> 601<sup>es</sup> 602<sup>es</sup> 603<sup>es</sup> 604<sup>es</sup> 605<sup>es</sup> 606<sup>es</sup> 607<sup>es</sup> 608<sup>es</sup> 609<sup>es</sup> 610<sup>es</sup> 611<sup>es</sup> 612<sup>es</sup> 613<sup>es</sup> 614<sup>es</sup> 615<sup>es</sup> 616<sup>es</sup> 617<sup>es</sup> 618<sup>es</sup> 619<sup>es</sup> 620<sup>es</sup> 621<sup>es</sup> 622<sup>es</sup> 623<sup>es</sup> 624<sup>es</sup> 625<sup>es</sup> 626<sup>es</sup> 627<sup>es</sup> 628<sup>es</sup> 629<sup>es</sup> 630<sup>es</sup> 631<sup>es</sup> 632<sup>es</sup> 633<sup>es</sup> 634<sup>es</sup> 635<sup>es</sup> 636<sup>es</sup> 637<sup>es</sup> 638<sup>es</sup> 639<sup>es</sup> 640<sup>es</sup> 641<sup>es</sup> 642<sup>es</sup> 643<sup>es</sup> 644<sup>es</sup> 645<sup>es</sup> 646<sup>es</sup> 647<sup>es</sup> 648<sup>es</sup> 649<sup>es</sup> 650<sup>es</sup> 651<sup>es</sup> 652<sup>es</sup> 653<sup>es</sup> 654<sup>es</sup> 655<sup>es</sup> 656<sup>es</sup> 657<sup>es</sup> 658<sup>es</sup> 659<sup>es</sup> 660<sup>es</sup> 661<sup>es</sup> 662<sup>es</sup> 663<sup>es</sup> 664<sup>es</sup> 665<sup>es</sup> 666<sup>es</sup> 667<sup>es</sup> 668<sup>es</sup> 669<sup>es</sup> 670<sup>es</sup> 671<sup>es</sup> 672<sup>es</sup> 673<sup>es</sup> 674<sup>es</sup> 675<sup>es</sup> 676<sup>es</sup> 677<sup>es</sup> 678<sup>es</sup> 679<sup>es</sup> 680<sup>es</sup> 681<sup>es</sup> 682<sup>es</sup> 683<sup>es</sup> 684<sup>es</sup> 685<sup>es</sup> 686<sup>es</sup> 687<sup>es</sup> 688<sup>es</sup> 689<sup>es</sup> 690<sup>es</sup> 691<sup>es</sup> 692<sup>es</sup> 693<sup>es</sup> 694<sup>es</sup> 695<sup>es</sup> 696<sup>es</sup> 697<sup>es</sup> 698<sup>es</sup> 699<sup>es</sup> 700<sup>es</sup> 701<sup>es</sup> 702<sup>es</sup> 703<sup>es</sup> 704<sup>es</sup> 705<sup>es</sup> 706<sup>es</sup> 707<sup>es</sup> 708<sup>es</sup> 709<sup>es</sup> 710<sup>es</sup> 711<sup>es</sup> 712<sup>es</sup> 713<sup>es</sup> 714<sup>es</sup> 715<sup>es</sup> 716<sup>es</sup> 717<sup>es</sup> 718<sup>es</sup> 719<sup>es</sup> 720<sup>es</sup> 721<sup>es</sup> 722<sup>es</sup> 723<sup>es</sup> 724<sup>es</sup> 725<sup>es</sup> 726<sup>es</sup> 727<sup>es</sup> 728<sup>es</sup> 729<sup>es</sup> 730<sup>es</sup> 731<sup>es</sup> 732<sup>es</sup> 733<sup>es</sup> 734<sup>es</sup> 735<sup>es</sup> 736<sup>es</sup> 737<sup>es</sup> 738<sup>es</sup> 739<sup>es</sup> 740<sup>es</sup> 741<sup>es</sup> 742<sup>es</sup> 743<sup>es</sup> 744<sup>es</sup> 745<sup>es</sup> 746<sup>es</sup> 747<sup>es</sup> 748<sup>es</sup> 749<sup>es</sup> 750<sup>es</sup> 751<sup>es</sup> 752<sup>es</sup> 753<sup>es</sup> 754<sup>es</sup> 755<sup>es</sup> 756<sup>es</sup> 757<sup>es</sup> 758<sup>es</sup> 759<sup>es</sup> 760<sup>es</sup> 761<sup>es</sup> 762<sup>es</sup> 763<sup>es</sup> 764<sup>es</sup> 765<sup>es</sup> 766<sup>es</sup> 767<sup>es</sup> 768<sup>es</sup> 769<sup>es</sup> 770<sup>es</sup> 771<sup>es</sup> 772<sup>es</sup> 773<sup>es</sup> 774<sup>es</sup> 775<sup>es</sup> 776<sup>es</sup> 777<sup>es</sup> 778<sup>es</sup> 779<sup>es</sup> 780<sup>es</sup> 781<sup>es</sup> 782<sup>es</sup> 783<sup>es</sup> 784<sup>es</sup> 785<sup>es</sup> 786<sup>es</sup> 787<sup>es</sup> 788<sup>es</sup> 789<sup>es</sup> 790<sup>es</sup> 791<sup>es</sup> 792<sup>es</sup> 793<sup>es</sup> 794<sup>es</sup> 795<sup>es</sup> 796<sup>es</sup> 797<sup>es</sup> 798<sup>es</sup> 799<sup>es</sup> 800<sup>es</sup> 801<sup>es</sup> 802<sup>es</sup> 803<sup>es</sup> 804<sup>es</sup> 805<sup>es</sup> 806<sup>es</sup> 807<sup>es</sup> 808<sup>es</sup> 809<sup>es</sup> 810<sup>es</sup> 811<sup>es</sup> 812<sup>es</sup> 813<sup>es</sup> 814<sup>es</sup> 815<sup>es</sup> 816<sup>es</sup> 817<sup>es</sup> 818<sup>es</sup> 819<sup>es</sup> 820<sup>es</sup> 821<sup>es</sup> 822<sup>es</sup> 823<sup>es</sup> 824<sup>es</sup> 825<sup>es</sup> 826<sup>es</sup> 827<sup>es</sup> 828<sup>es</sup> 829<sup>es</sup> 830<sup>es</sup> 831<sup>es</sup> 832<sup>es</sup> 833<sup>es</sup> 834<sup>es</sup> 835<sup>es</sup> 836<sup>es</sup> 837<sup>es</sup> 838<sup>es</sup> 839<sup>es</sup> 840<sup>es</sup> 841<sup>es</sup> 842<sup>es</sup> 843<sup>es</sup> 844<sup>es</sup> 845<sup>es</sup> 846<sup>es</sup> 847<sup>es</sup> 848<sup>es</sup> 849<sup>es</sup> 850<sup>es</sup> 851<sup>es</sup> 852<sup>es</sup> 853<sup>es</sup> 854<sup>es</sup> 855<sup>es</sup> 856<sup>es</sup> 857<sup>es</sup> 858<sup>es</sup> 859<sup>es</sup> 860<sup>es</sup> 861<sup>es</sup> 862<sup>es</sup> 863<sup>es</sup> 864<sup>es</sup> 865<sup>es</sup> 866<sup>es</sup> 867<sup>es</sup> 868<sup>es</sup> 869<sup>es</sup> 870<sup>es</sup> 871<sup>es</sup> 872<sup>es</sup> 873<sup>es</sup> 874<sup>es</sup> 875<sup>es</sup> 876<sup>es</sup> 877<sup>es</sup> 878<sup>es</sup> 879<sup>es</sup> 880<sup>es</sup> 881<sup>es</sup> 882<sup>es</sup> 883<sup>es</sup> 884<sup>es</sup> 885<sup>es</sup> 886<sup>es</sup> 887<sup>es</sup> 888<sup>es</sup> 889<sup>es</sup> 890<sup>es</sup> 891<sup>es</sup> 892<sup>es</sup> 893<sup>es</sup> 894<sup>es</sup> 895<sup>es</sup> 896<sup>es</sup> 897<sup>es</sup> 898<sup>es</sup> 899<sup>es</sup> 900<sup>es</sup> 901<sup>es</sup> 902<sup>es</sup> 903<sup>es</sup> 904<sup>es</sup> 905<sup>es</sup> 906<sup>es</sup> 907<sup>es</sup> 908<sup>es</sup> 909<sup>es</sup> 910<sup>es</sup> 911<sup>es</sup> 912<sup>es</sup> 913<sup>es</sup> 914<sup>es</sup> 915<sup>es</sup> 916<sup>es</sup> 917<sup>es</sup> 918<sup>es</sup> 919<sup>es</sup> 920<sup>es</sup> 921<sup>es</sup> 922<sup>es</sup> 923<sup>es</sup> 924<sup>es</sup> 925<sup>es</sup> 926<sup>es</sup> 927<sup>es</sup> 928<sup>es</sup> 929<sup>es</sup> 930<sup>es</sup> 931<sup>es</sup> 932<sup>es</sup> 933<sup>es</sup> 934<sup>es</sup> 935<sup>es</sup> 936<sup>es</sup> 937<sup>es</sup> 938<sup>es</sup> 939<sup>es</sup> 940<sup>es</sup> 941<sup>es</sup> 942<sup>es</sup> 943<sup>es</sup> 944<sup>es</sup> 945<sup>es</sup> 946<sup>es</sup> 947<sup>es</sup> 948<sup>es</sup> 949<sup>es</sup> 950<sup>es</sup> 951<sup>es</sup> 952<sup>es</sup> 953<sup>es</sup> 954<sup>es</sup> 955<sup>es</sup> 956<sup>es</sup> 957<sup>es</sup> 958<sup>es</sup> 959<sup>es</sup> 960<sup>es</sup> 961<sup>es</sup> 962<sup>es</sup> 963<sup>es</sup> 964<sup>es</sup> 965<sup>es</sup> 966<sup>es</sup> 967<sup>es</sup> 968<sup>es</sup> 969<sup>es</sup> 970<sup>es</sup> 971<sup>es</sup> 972<sup>es</sup> 973<sup>es</sup> 974<sup>es</sup> 975<sup>es</sup> 976<sup>es</sup> 977<sup>es</sup> 978<sup>es</sup> 979<sup>es</sup> 980<sup>es</sup> 981<sup>es</sup> 982<sup>es</sup> 983<sup>es</sup> 984<sup>es</sup> 985<sup>es</sup> 986<sup>es</sup> 987<sup>es</sup> 988<sup>es</sup> 989<sup>es</sup> 990<sup>es</sup> 991<sup>es</sup> 992<sup>es</sup> 993<sup>es</sup> 994<sup>es</sup> 995<sup>es</sup> 996<sup>es</sup> 997<sup>es</sup> 998<sup>es</sup> 999<sup>es</sup> 1000<sup>es</sup>

En 1834, le Conseil Général de la Loire-Inférieure vote une subvention de 1 500 francs pour permettre l'organisation de courses hippiques à Nantes. Elles ont lieu sur la prairie de Mauves puis en 1876, elles sont transférées sur l'hippodrome du Petit-Port. A partir de 1883, les tribunes démontables en bois sont remplacées par des tribunes construites en pierre. L'installation des courses hippiques au Petit-Port est définitive.



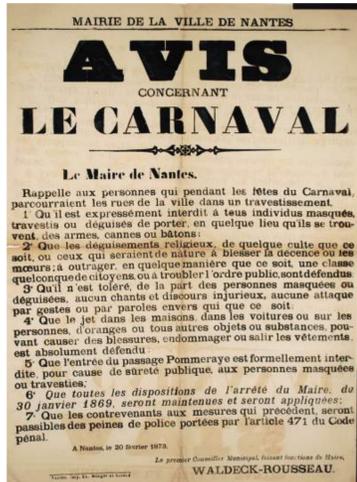
# LES FÊTES

Les fêtes sont l'occasion de se divertir et d'oublier les difficultés quotidiennes. Fêtes annuelles comme le carnaval ou fêtes ponctuelles liées à un régime ou à un évènement particulier, le XIX<sup>e</sup> siècle est riche en exemples de festivités.



C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le caractère populaire et festif du carnaval nantais s'est considérablement développé. Jusqu'en 1858 le défilé du mardi gras avait lieu quai de la Fosse, puis l'arrivée du chemin de fer oblige les Nantais à changer d'itinéraire. A partir de 1880, le carnaval est organisé par le Comité des fêtes et le premier char carnavalesque apparaît au défilé de la mi-carême. Malgré les arrêts les interdisant, les batailles d'oranges font fureur, pour le plus grand bonheur des vitriers ! Le soir, des bals parés et masqués sont organisés.

**ARTICLE DANS LE PHARE DE LA LOIRE DU 6 MARS 1880**  
□□.□□□ deux heures, la ville avait pris son aspect accoutumé des jours gras. La plupart des magasins fermés, beaucoup de monde sur les trottoirs et pas mal de masques et de voitures se succédant sur la chaussée. La cavalcade a suivi son itinéraire ordinaire : les quais, la place Royale, la rue Crébillon, la place Graslin, le boulevard Delorme et la rue du Calvaire. Il convient de placer en tête de ligne des exhibitions, le Char des blanchisseuses et le Bateau des régates. Le premier fait monter par une douzaine de blanchisseuses, qui ne savaient, à vrai dire, qu'à la surface. En soulevant tant soit peu le masque qui servait de feuille de vigne leur physionomie, on apercevait aussitôt une barbe bien touffue ou une belle paire de moustaches. Mais les costumes étaient rissés, et quelques-uns de ceux qui s'en étaient affublés réussissaient à donner une illusion complète. Nous signalerons entre autres la cheffe de la bande dont le pied mignon et la jambe faite au moule a fait soupirer plus d'un passant, naïf amateur de belles extrémités. Les blanchisseuses, en rupture de Barbin, étaient doublées de musiciens, ma foi, assez habiles pour exécuter correctement quelques airs en vogue : chappés eux-aussi, des cafés-concerts ; tels que la valse de Fartbach et madame Lengum...



Au début du siècle, le cérémonial de la mi-carême est assez simple, mais en 1880, le défilé du mardi gras ne peut pas avoir lieu à cause du mauvais temps. Les autorités accordent alors aux Nantais l'autorisation de défiler le jeudi de la mi-carême, autorisation qui sera renouvelée les années suivantes. Dès lors, le carnaval est rythmé tous les ans par les deux défilés.



Feux d'artifice tiré le 22 septembre 1892 à l'occasion du centenaire de la République sur le pont de la Motte Rouge.

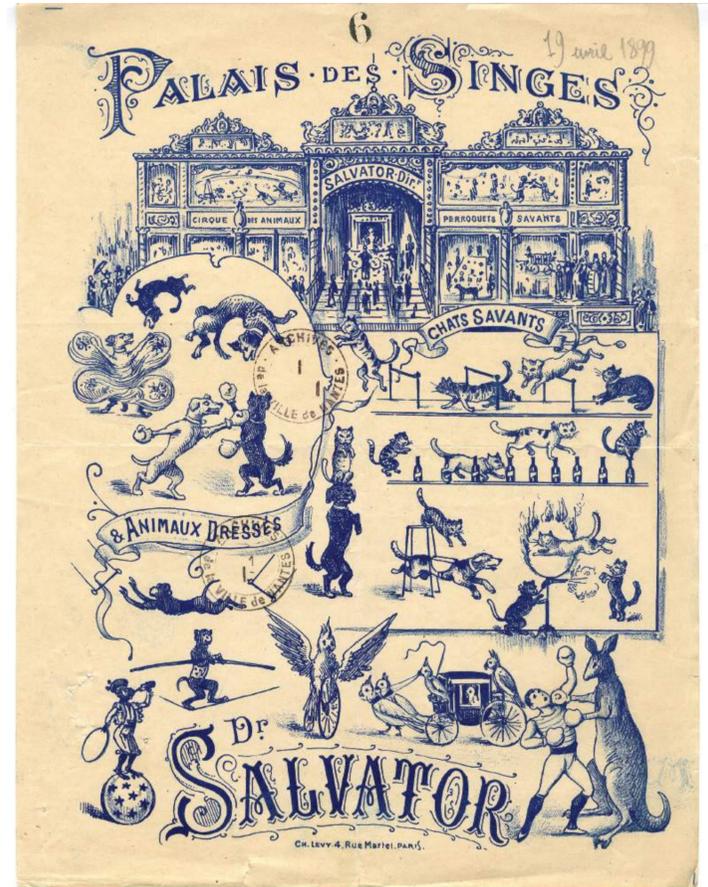


Les festivités sont l'occasion d'affirmer et de légitimer le régime politique en place, de nombreuses fêtes sont ainsi organisées, comme le 15 août sous le Second Empire, jour anniversaire de la naissance de Napoléon Bonaparte, ou le 14 juillet, instauré fête nationale en 1880 sous la Troisième République. On fête la chute de l'empereur Napoléon Ier le 10 avril 1814, puis son retour le 26 mars 1815. Des fêtes sont organisées pour le mariage du duc de Berry le 17 juin 1816, pour le sacre de Charles X le 29 mai 1825, pour l'avènement de Louis-Philippe le 12 août 1830 ou encore pour la proclamation de l'Empire le 5 décembre 1852.

A chaque évènement, des bals publics et des feux d'artifice sont donnés ; les orchestres jouent et les monuments publics sont éclairés. C'est aussi l'occasion de distribuer des bons de pain à la population pauvre de la ville. En 1861, de grandes festivités sont lancées à l'occasion de l'Exposition Nationale qui a lieu à Nantes.



A. Guipin et E. Bonamy, Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle :  
C'est dans les baraques en bois que l'on y remarque presque continuellement, que l'on peut y voir pour ses deux sous, les nains et les géants, les hercules du Nord car tous les hercules sont du Nord et les montreurs de marionnettes. C'est le lieu d'attention des bateleurs, des jongleurs, et de ces prétendus physiciens qui savent escamoter un homme, lui couper proprement la tête, le servir dans un plat aux yeux émerveillés de l'assemblée, enfin ressusciter le sujet de leurs expérimentations.



Tous les ans, les spectacles forains de passage sont un autre moment de réjouissances. Les spectacles de cirques, de marionnettes, de ventriloques et de prestidigitation occupent pendant deux mois la place Bretagne, de la mi-décembre à la mi-février. On y croise aussi les ménageries des dompteurs et les « phénomènes » de foire, de la famille de lilliputiens au géant, en passant par l'homme protégé qui se métamorphose en plusieurs types d'hommes.



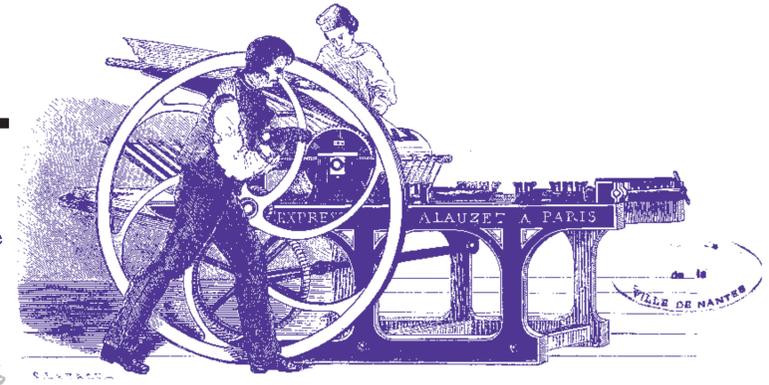
Cette intéressante famille de Nains se compose : du Père, âgé de 56 ans il pèse 22 kilos, mesure 90 cm, et possède une barbe des plus touffues. Il est accompagné de ses trois filles : L'aînée, Elva, âgée de 32 ans, mesurant 70 cm, et pesant 12 kilos. Elle est française et procure un charme particulier par ses charmes. La seconde, Victoria (Salvator-Hélène), est âgée de 18 ans, mesure 80 cm et pèse 14 kilos. La troisième, la jeune fille du monde, n'a pas encore atteint sa première enfance. La plus jeune mesure 60 cm et pèse 10 kilos. Elle est élève d'un instituteur et possède une voix de sonne dans le Russe et le Sibérien.



MACHINES A VAPEUR, de M. GILBERT.

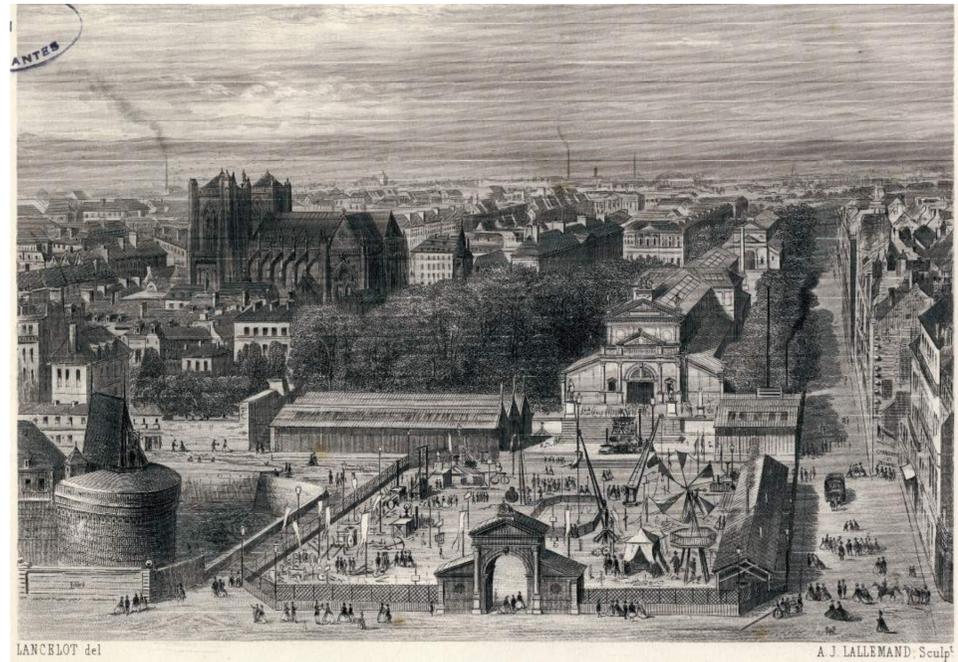
# L'EXPOSITION NATIONALE DE 1861

L'Exposition Nationale de Nantes de l'Industrie et des Beaux-Arts patronnée par S.M. l'Impératrice est inaugurée le 14 juillet 1861 en présence du sénateur maire Ferdinand Favre et des autorités civiles et militaires.

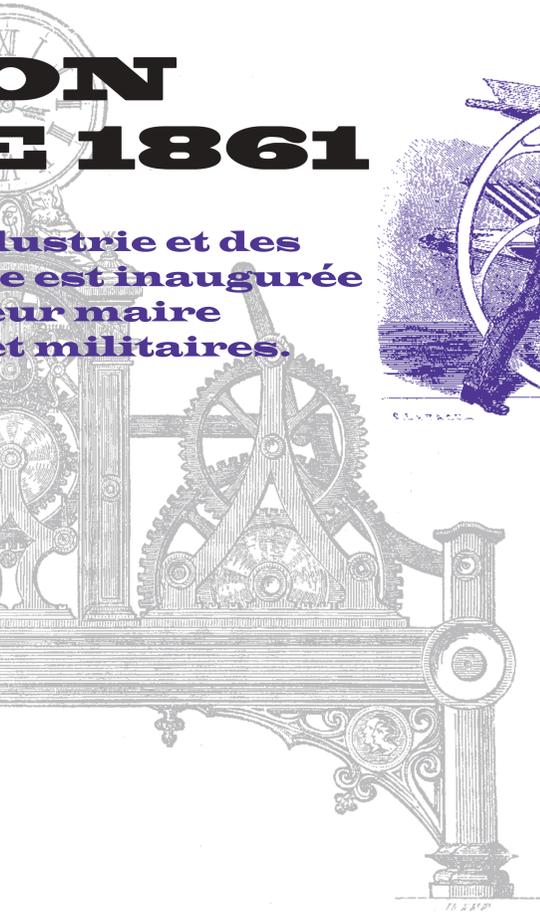


Les exposants, venus de toute la France et des colonies, présentent plus de 2 000 produits dans les domaines de l'industrie, de l'horticulture et des Beaux-Arts, dans des « palais » spécialement installés cours Saint-Pierre et Saint-André, et place de la Duchesse-Anne.

Pendant trois mois, les dernières innovations techniques sont présentées, et les meilleures récompensées. On peut y admirer des machines à vapeur, des presses typographiques, des scies circulaires... Cet événement est aussi l'occasion d'organiser de grandes fêtes ; régates, courses hippiques, cavalcades et fêtes de nuit animent la cité.



BÂTIMENTS DE L'EXPOSITION  
« Palais » de l'industrie, situé cours Saint-Pierre. Cet espace est consacré à la mécanique (utilisée dans les industries et dans l'agriculture) et à la métallurgie. On y trouve également des appareils de chauffages ou d'éclairages destinés aux constructions civiles, ainsi que l'horlogerie ou encore des appareils distillatoires.



LE COURRIER DE NANTES, MERCREDI 2 OCTOBRE 1861.

Mécanique spéciale, matériel d'agriculture et d'économie domestique Les batteuses sont très nombreuses et très variées Exposition de Nantes. Les unes sont mues par des manèges, d'autres par des locomobiles. Dans cette dernière catégorie, nous remarquons la machine de M. Lotz aîné, qui bat et vanne, et conserve la paille intacte. Ce même exposant nous montre une charrue à vapeur qui ne nous a pas paru pratique ; nous n'en dirons rien de plus ; mais en revanche sa batteuse est excellente. Parmi les nombreuses machines exposées par MM. Renaud et Lotz, de Nantes, nous avons remarqué de bons manèges et une belle batteuse dont le travail est parfait. Nous retrouvons encore dans cette catégorie la maison Massonet-Nassivet, de Nantes, qui présente des batteuses locomobile et manège séparé par un arbre de couche. Le mérite de ces machines est dans leur simplicité réunie à une solidité prouvée, la rapidité et la netteté de leur battage, qui n'écrase pas le grain et ne laisse pas de blé dans la paille.



Photographie du jardin paysagiste aménagé sur le cours Saint-André. L'exposition nationale est aussi l'occasion de consacrer un espace à l'horticulture, activité très présente à Nantes avec la création de la Société Nantaise d'Horticulture en 1828.

LE PHARE DE LA LOIRE 3 SEPT. 1861

Après les courses, la cavalcade a été le seul spectacle dont la population ait pu jouir sans bourse délier depuis l'inauguration des fêtes nantaises. Sous un soleil magnifique, le cortège, parti de la place Delorme a parcouru la ville au milieu d'une foule énorme. Des flots de lumière éclairaient les costumes de la grande galerie historique qui passait ainsi sous les yeux des spectateurs empressés. Les cuirasses polies des chevaliers, les couronnes d'or des souverains, les lances des gardes, les broderies des pourpoints du moyen-âge, brillaient d'un vif éclat. Il faisait une chaleur qui était rappelée la Palestine aux croisés du vieux temps, et il fallait un doublement réel pour rester à cheval tout un jour par cette température de feu.

Les travestissements étaient tous d'un bon style ; on en a remarqué de forts riches et de très élégants. Des chars allégoriques, celui de la charité et celui de l'imprimerie, entre autres, figuraient entre des groupes de cavaliers. La troupe de théâtre et celle du cirque avaient fourni leur contingent aux organisateurs de la fête, et l'on reconnaissait sur les gradins d'un char levé presque tout le personnel féminin de la compagnie dramatique en belles toilettes étincelantes.

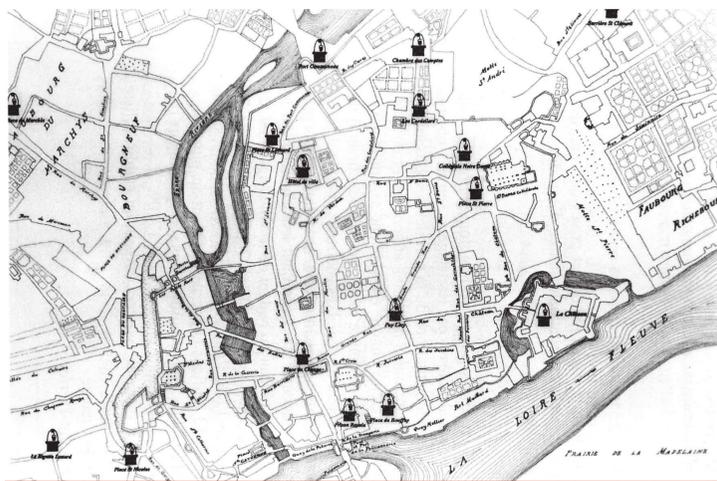
# ÉTABLISSEMENT De la Filtration et de la Dépuratioy DE L'EAU DE LOIRE, A l'instav des Paris, situés quai Maillaard, A NANTES.

Le PRIX DE L'EAU, transportée au domicile des consommateurs, est : par abonnement de 100 jetons, représentant 100 tours ou voies d'eau ;



L'accès à l'eau potable pour l'ensemble des habitants et la question de la salubrité publique amènent la ville de Nantes à se doter d'un service des eaux. Au début du siècle, les habitants s'approvisionnent en eau potable en la puisant dans les puits privés et publics **aux porteurs d'eau.**

En 1837 un projet d'adduction d'eau de la Ville est présenté par Charles Auguste Marie Jégou, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Il prévoyait l'installation de 294 bornes-fontaines destinées à alimenter les classes les plus pauvres. La ville lance un appel d'offre en mars 1837, mais à défaut de trouver une compagnie, le projet est remis à plus tard.



Principaux puits publics à Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle : carte établie d'après le plan de Cacault (1756) par Claude Richomme

# LE SERVICE DES EAUX

L'accès à l'eau potable pour l'ensemble des habitants et la question de la salubrité publique amènent la ville de Nantes à se doter d'un service des eaux.



Tarifs pour les particuliers

En 1854, un traité d'une durée de soixante ans est passé avec la Compagnie Générale des Eaux, société créée en 1853.

**Traité de 1854 : page 1**  
**Cahier des charges**  
- Article 2 : « L'eau sera prise dans la Loire, au quai de Richebourg, et refoulée par des machines à vapeur dans des bassins de dépôt situés là où elle le jugera le plus en rapport avec la nature de ses engagements ; de là des tuyaux de conduite la répartiront dans les divers quartiers de la ville (...) »  
- Article 3 : « La Compagnie se charge de l'exécution et de l'entretien, à ses frais, risques et périls, des ouvrages de toute nature, nécessaires pour élever, conduire et distribuer, en vingt-quatre heures, six mille mètres cubes d'eau au moins. Sur cette quantité, la Compagnie fournira à la ville, pour les besoins publics et pendant toute la durée de la concession, un volume de quatre mille mètres cubes. Les deux mille mètres cubes restants seront consacrés au service des particuliers, suivant leurs besoins et deviendront l'objet de concessions faites par la Compagnie Générale des Eaux. La Compagnie placera les conduites, pour la distribution de l'eau aux particuliers, sous les voies publiques où il n'en existerait pas, au fur et à mesure des demandes de concessions qui lui seront adressées. (...) »

L'eau de la Loire est prise quai Richebourg puis est acheminée vers les réservoirs de la rue d'Auvours. Les bassins sont composés de trois réservoirs laissés à l'air libre et mi-enterrés d'une profondeur de quatre mètres et d'une capacité de 1800, 1800 et 2400 m<sup>3</sup> dans lesquels sont stockées les eaux non filtrées.



Vue de l'usine du quai Richebourg

Un quatrième réservoir central couvert, d'une profondeur d'1,50 mètre et d'une capacité de 800 m<sup>3</sup> est destiné à recevoir les eaux des bassins périphériques après filtration. L'ensemble des bassins a donc une capacité de stockage de 6 800 m<sup>3</sup> d'eau. Situées à 36 mètres au-dessus du niveau de la Loire, les réserves n'ont pas une hauteur suffisante pour alimenter les hauts quartiers de la ville. De plus, la capacité du réservoir correspond au débit journalier. Le dépôt préalable de l'eau pour la purifier n'est, par conséquent, pas réalisable **et celle-ci, à peine stockée, est aussitôt distribuée.**

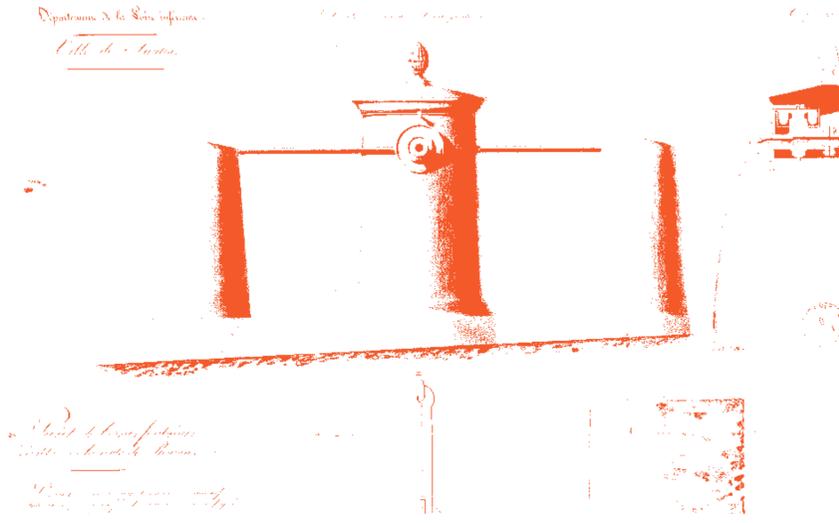


Photos des bâtiments et réservoirs de la rue d'Auvours



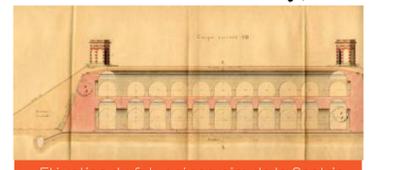
Déplacement de la prise d'eau

Extraits du rapport du 15 mai 1872 présenté par le maire M. Leloup au Conseil municipal :  
« Au milieu de l'abondance, nous subissons des privations cruelles ; nos grands établissements sont sans cesse exposés à des chicanes, à des interruptions fâcheuses, nos fontaines publiques sont très souvent à sec ; dans les incendies, malheureusement fréquents dans notre ville, l'eau nous manque surtout dans les parties élevées de la cité, et, chose plus grave encore, notre population est obligée de boire pendant une bonne partie de l'année de l'eau trouble, souvent même vaseuse et malsaine, au lieu de cette eau limpide et pure qu'elle est en droit de réclamer. »  
« Article 2 du cahier des charges détermine l'emplacement de la prise d'eau au quai de Richebourg ; cet endroit n'est pas heureusement choisi. Le quai de Richebourg, en amont de la ville, sur la rive droite du fleuve, est beaucoup trop rapproché des diverses causes qui peuvent altérer la pureté des eaux ; les liquides infectes provenant des égouts situés en aval sont refoulés par les marées le long du quai lui-même au-delà de la prise d'eau. Il faut tenir compte ici du sentiment public et des signes de répugnances manifestés par les spectateurs voyant ce filet d'eau noire et corrompue s'échapper de la rive. L'eau est puisée par les machines de la Compagnie. En hiver les bouches sous-trottoirs versent sur la voie publique des quantités d'eau qui, en se congelant, donne lieu à des nappes de glace dangereuses pour la circulation. En principe, le règlement dispose que les eaux des fontaines publiques sont surtout destinées aux besoins des ménages pauvres, des indigents et non à l'usage de gens qui peuvent payer un abonnement à la Compagnie ; or il est reconnu que certaines personnes, connaissant cette prescription, vont puiser de l'eau aux bornes-fontaines pour leur usage personnel industriel ou autre. Les bornes-fontaines ne devraient être placées que dans des quartiers renfermant des ménages d'ouvriers et non dans les quartiers riches de la ville. La Compagnie est en possession d'une canalisation défectueuse et chacun peut reconnaître, par les fuites journalières et les pertitions qu'elles occasionnent combien il est désirable qu'un meilleur moyen de distribution d'eau soit employé. »

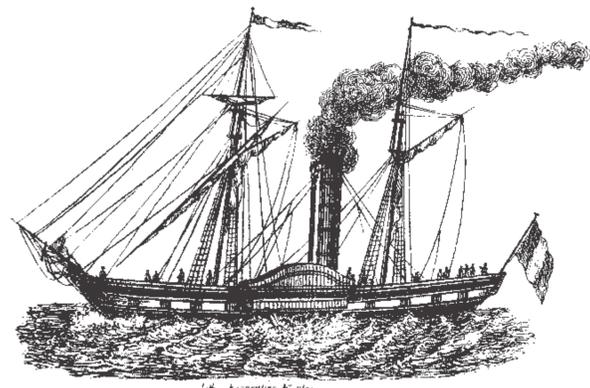


La mauvaise qualité de l'eau consommée par la population est un vecteur d'épidémie.

Manque de pression, mauvaise qualité de l'eau, non respect du volume d'eau devant être distribué quotidiennement à la ville, détérioration du pavage occasionné par les fuites régulières sont les facteurs du conflit qui oppose la ville à la Compagnie Générale des Eaux. En décembre 1892, le conseil municipal vote le projet du déplacement de la prise d'eau plus en amont, au niveau du pont de la Vendée. Ce projet est accompagné de la construction d'une nouvelle usine. Le premier juin 1895, un Service Municipal des Eaux est créé. La ville rachète alors les établissements de la rue d'Auvours et du quai Richebourg et décide, en 1897, de construire une nouvelle usine au lieu-dit La Roche, sur la Prairie de Mauves. En 1898 un nouveau réservoir est projeté à la Contrie (sur la commune de Chantenay).



Élévation du futur réservoir de la Contrie

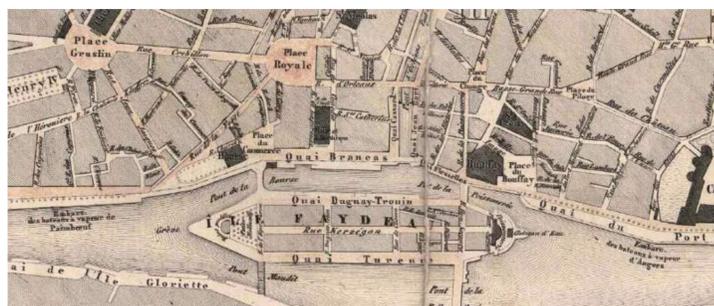


# LES TRANSPORTS

**Le transport fluvial des voyageurs et des marchandises est rapidement supplanté par l'arrivée du train, plus rapide et plus économique.**



Carte postale d'après la lithographie de Léon Auguste Asselineau : embarcadère des bateaux à vapeur Les courriers de la Loire devant la poissonnerie vers 1850.



Détail plan de 1836 : les embarcadères. L'embarquement vers l'amont a lieu quai du Port Maillard tandis que celui vers l'aval se fait quai de la Fosse.

## Le transport fluvial

Dans le début des années 1820, l'apparition du vapeur est à l'origine de l'enthousiasme et de l'essor du transport des voyageurs sur la Loire. C'est le 6 juin 1822 qu'un bateau à vapeur est lancé pour la première fois sur la Loire. Ce vapeur, baptisé La Loire fait son premier voyage aller-retour vers Paimboeuf dès le 23 juin. Des liaisons en amont sont rapidement mises en place vers Angers d'abord, puis vers Orléans dès le printemps 1823. Différentes compagnies voient le jour et se livrent concurrence sur les trajets reliant Nantes à Angers et Orléans.

**L'engouement des voyageurs est immédiat.**

En 1826, William Turner peint la Loire pendant le trajet reliant Nantes à Angers, quand à Stendhal, il décrit le voyage de Nantes à Saint-Nazaire dans *Les mémoires d'un touriste* en 1838. A partir de 1839, la Cie des Inexplosibles, créée en 1837, assure une liaison quotidienne pour Orléans.



Le cadre naturel de Nantes au XIX<sup>e</sup> si elle lui vaut son surnom de Venise de l'Ouest. En 1835, la ville ne possède pas moins de 16 ponts pour franchir l'Erdre, la Sèvre et les différents bras de la Loire. La traversée se fait galement par des bacs et des passages d'eau. A partir de 1887, des petits bateaux à vapeur, les roquios, font la navette entre le pont de la Bourse et Trentemoult. Ces « taxis flottants » étaient construits à Chantenay. D'une longueur de 17 mètres, ils pouvaient transporter jusqu'à 20 passagers.

Cette nouvelle compagnie, est créée à la suite de l'accident survenu sur le trajet entre Nantes et Angers le 27 septembre 1837, où l'explosion d'un vapeur avait fait de nombreuses victimes. La remontée se fait en trois jours avec escales à Saumur et à Tours ; la descente quant-à elle se fait en seulement deux jours avec une escale à Tours.



**En 1843, la Compagnie des Inexplosibles transporte 37 440 passagers et 90 000 kilos de bagages sur la ligne de la Haute-Loire.**

Station	Heures	Caract.
Nantes	5	Partir
Angers	10	Arriver
Tours	15	Arriver
Orléans	20	Arriver
Paris	25	Arriver



Gare d'Orléans

## La révolution ferroviaire

Le train arrive en France en 1832. D'abord perçu comme trop coûteux par les autorités locales, les nantais en comprennent rapidement l'intérêt et adressent en 1837 une pétition de quinze pages au préfet pour obtenir une ligne ferroviaire reliant Orléans à Nantes. La ligne Paris-Orléans ouvre le 2 mai 1843, puis en 1844, la décision est prise de prolonger la ligne jusqu'à Nantes. Se pose alors le problème du choix du lieu d'implantation de la gare à Nantes. On souhaite celui-ci le plus proche possible du port, mais afin d'éviter une prolongation de la ligne vers Saint-Nazaire, la gare est finalement implantée à l'est de Nantes, sur la prairie de Mauves.

Mais dès 1857, la ligne est prolongée vers Saint-Nazaire. Le chemin de fer longe alors la Loire sur le quai de la Fosse, et coupe l'agglomération en deux, encombrant fortement la circulation et compliquant les déplacements dans la ville. On compte en effet 23 passages à niveaux le long des quais, et **les accidents sont fréquents malgré les chaînes tendues au passage des trains et l'annonce de son arrivée à son de trompe.**



Gare de la Bourse

# FETES

POUR L'INAUGURATION DU

# CHEMIN de FER

## PARIS A NANTES

(SECTION ENTRE NANTES ET ANGERS)

Le Maire de la Ville de Nantes. A l'honneur de prévenir ses concitoyens que l'ouverture du Chemin de Fer de Paris à Nantes, pour la section complémentaire de la ligne, comprise entre cette ville et Angers, aura définitivement lieu le dimanche 17 août courant. Des Fêtes propres à perpétuer le souvenir d'un événement aussi important pour le Commerce et l'Industrie, sont concertées en conséquence, entre l'Autorité Municipale, la Chambre de Commerce et la Compagnie du Chemin de Fer, et seront célébrées à Nantes pendant les deux journées consacrées à cette grande inauguration. Des invitations seront adressées à M.M. les Ministres, à divers hauts fonctionnaires de l'Etat, aux représentants des départements de l'Ouest, aux autorités civiles et militaires des autres départements. Appel est fait, en outre, par la Ville de Nantes, aux habitants et surtout aux Industriels et aux Commerçants du Morbihan, de la Vendée, d'Illes-et-Vilaine, de la Mayenne, de Maine-et-Loire, de la Vienne, d'Indre-et-Loire, du Loiret et de tous les départements limitrophes. Le Métropole de l'Ouest est convié à prendre part à une noble et pacifique solennité qui fera époque dans notre histoire locale, et qui doit leur être vivement sympathique, parce qu'elle met enfin notre belle contrée en possession de cette dernière conquête de la civilisation moderne, que nous avons trop longtemps enviée à d'autres peuples.

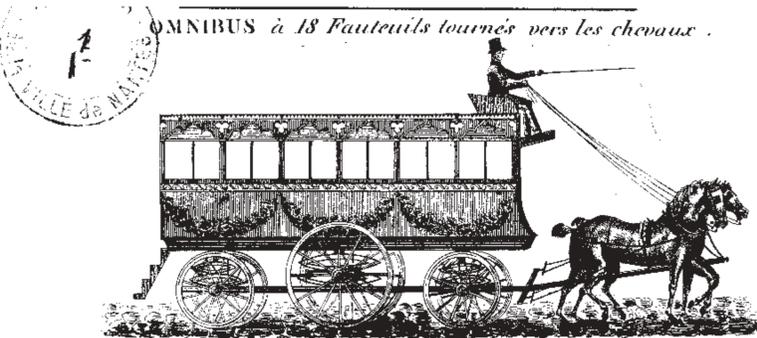
### PROGRAMME DES FETES.

**1<sup>re</sup> JOURNEE, DIMANCHE 17 AOUT.**  
 A MIDI. -- Virage, à l'Hôtel-de-Ville, d'une Loterie de 200 livrets de Caisse d'Epargne avec dotation de 20 fr., entre les enfants des diverses écoles publiques et gratuites de la ville de Nantes.  
 A 2 HEURES. -- Pose faite par le Maire, en présence du Corps Municipal, de la première pierre de la nouvelle Poissonnerie.  
 A 4 HEURES 1/2. -- Salve de 21 coups de canon à l'arrivée du convoi.  
 Réception des autorités invitées et des administrateurs du Chemin de Fer.  
 Bénédiction des locomotives par Monseigneur l'Evêque de Nantes et son Clergé, en présence des autorités et devant la Garde Nationale rassemblée à cet effet sur l'emplacement de la gare de la prairie de Mauves, qui sera décorée pour cette cérémonie par les soins de la Compagnie du Chemin de Fer.  
 A 6 HEURES. -- Nouvelle représentation théâtrale, comme la veille.  
 A 8 HEURES. -- Feu d'artifice, tiré dans l'enceinte de la gare, en face de la prairie de Mauves.  
**2<sup>e</sup> JOURNEE, LUNDI 18 AOUT.**  
 A 7 HEURES DE MATIN. -- Départ pour St-Nazaire, des invités de la Chambre de Commerce.  
 A 11 HEURES. -- Régates à la voile et à l'aviron sur la Loire. Divers prix montant à une valeur de 800 fr. seront fournis par la Ville.  
 A 1 HEURE. -- Courses de chevaux sur la prairie de Mauves, avec prix offerts par la Compagnie du Chemin de Fer.  
 A 4 HEURES. -- Programme spécial public par la Société des Courses.  
 ENTRE 6 ET 7 HEURES. -- Ascension aérostatique avec Ballon à gaz hydrogène élevant trois personnes. L'une d'elles, M. Godard, effectuera une descente en parachute. Cette ascension aura lieu sur la gare du chemin de fer.  
 A 7 HEURES 1/2. -- Fête de nuit sur la promenade du Cours: Apolléon, avec décoration florale, illuminations et musique militaire.  
 A 8 HEURES. -- Nouvelle représentation théâtrale, comme la veille.  
 A 8 HEURES 1/2. -- Feu d'artifice, tiré dans l'enceinte de la gare, en face de la prairie de Mauves.  
 Spectacles et danses sur la prairie de Mauves, les 17 et 18 août, les soirées. Illuminations des édifices publics.  
 Les dispositions qui précèdent, recevant la plus grande publicité, tant à Nantes et dans le département de la Loire-Inférieure, que dans les départements circonvoisins. -- Le présent avis sera transmis à cet effet à M.M. les Préfets et à M.M. les Maires, avec prière de le porter à la connaissance de leurs administrés.  
 Le Maire. Ev. COLOMBEL.



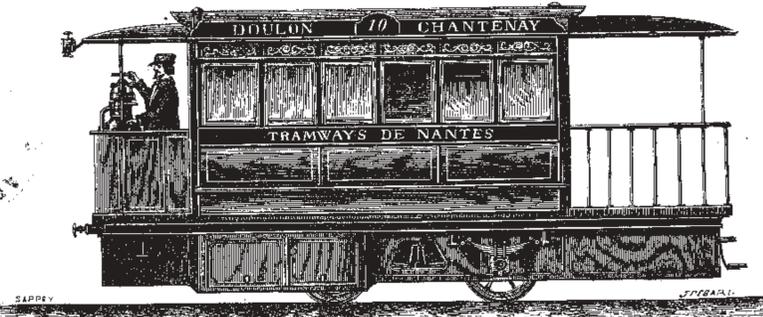
Gare de l'Etat

Inaugurée le 1<sup>er</sup> juillet 1887, la gare de l'Etat est située sur la Prairie-au-Duc. Elle sert de terminus, et dessert la zone industrielle. Il faut 9 h 39 au train express pour relier Nantes à Paris en 1860, un billet en première classe coûte alors 44,70 francs, tandis que celui de troisième classe revient à 25 francs.

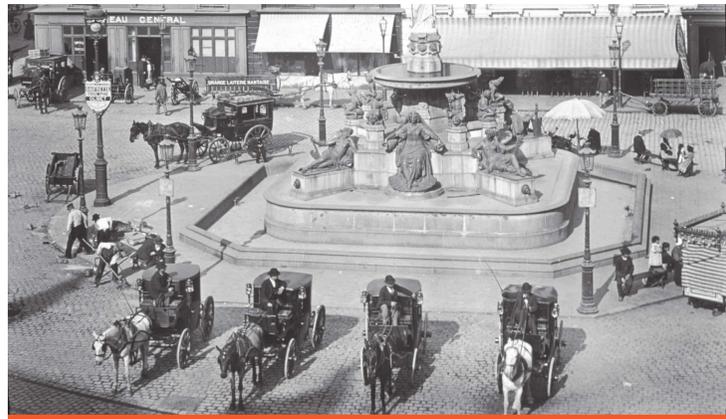


# LES TRANSPORTS EN COMMUN

Nantes, une ville pionnière



Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. MEKARSKI, ingénieur, à Doulon (près Nantes), Loire-Inférieure.

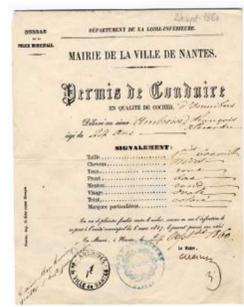


Place Royale

## Une invention nantaise : l'omnibus

En 1826, Stanislas Baudry, propriétaire d'un établissement de bains à Richebourg tente d'attirer du monde dans son commerce en imaginant un système de voitures à un prix réduit reliant la place du Port aux Vins au quartier de Richebourg. Il réalise rapidement que la voiture est toujours remplie mais que la fréquentation de son établissement n'augmente pas. Baudry décide alors de créer

une première ligne d'omnibus entre le quartier Richebourg et les Salorges. Les transports en commun sont nés ! Sa compagnie, les Dames Blanches rencontre un succès immédiat. A seulement quinze centimes la course, les omnibus sont plus accessibles que les fiacres et permettent une économie de temps. Une deuxième ligne est rapidement mise en place entre le Pont de la Poissonnerie et la tour de Pirmil. En 1842, il existe six lignes desservies par différentes compagnies se livrant une concurrence féroce.



## Les Omnibus, victimes de leur succès.

L'augmentation du nombre d'accidents provoqués par les courses de vitesse entre les cochers des différentes compagnies rivales amène le maire Ferdinand Favre à favoriser le regroupement des entreprises. Le 28 juin 1857, la fusion des Dames Blanches, des Nantaises et des Hirondelles, donne naissance à la Compagnie Générale des Omnibus, qui possède 21 voitures tractées par 72 chevaux. L'omniprésence des chevaux accentue cependant la pollution de la ville, les lieux de stationnement et les cours intérieures sont envahies par les fumiers des chevaux qui dégagent une odeur insupportable. L'invention des Omnibus provoque des inquiétudes inattendues...

## Le tramway Mekarski

Dès 1870, la municipalité de Nantes est sollicitée par différentes compagnies pour leur accorder une concession de tramway à traction animale. Après différents refus, le conseil municipal demande, le 18 février 1875, l'ouverture d'une enquête publique sur l'installation d'un tramway à Nantes. Un appel d'offre est lancé le 30 octobre 1876, et le 7 novembre, la ville de Nantes accorde à Louis Mekarski le droit d'exploiter pendant quarante ans une ligne de tramway entre la Grenouillère et l'extrémité est du boulevard

Lettre de M. Barnabé publié dans Le Breton du 28 août 1827



Tramway

## Le tramway Sébastopol.

Nantes est alors la première ville à utiliser un nouveau mode de traction inventé par Louis Mekarski : le tramway à air comprimé. Cette invention provoque enthousiasme et curiosité auprès des nantais qui viennent assister nombreux à son inauguration. Le succès est immédiat et le réseau rapidement étendu (ligne des Ponts et ligne de la route de Rennes).



fenêtres pour voir passer ces voitures d'un nouveau genre. Les voitures sont aussi commodément aménagées. Deux marches mènent à une plate-forme où se tient le receveur, revêtu d'un uniforme bleu foncé dont les revers portent, en broderies argentées, les initiales T.N. Le tramway Nantes permet de douze personnes de s'y tenir debout. L'intérieur comporte un nombre plus considérable de places, dont, contrairement à ce qui a lieu dans les anciens omnibus, deux ou trois occupent le fond, adossés à l'avant même du tramway. A l'avant, se tient auprès

de sa machine à air comprimé le conducteur tout prêt à s'arrêter au moindre signal que lui donne le receveur au moyen d'un timbre, ou à avertir, à l'aide d'une trompette, les voitures ou les piétons qui se trouvent sur son passage. Cette machine spéciale, due à l'invention de M. Mekarski, n'est pas le moindre sujet d'intérêt de ceux qui la voient fonctionner. On rapportait, sur le tramway, ce propos d'un campagnard qui résume bien notre sens l'impression produite par la première vue de cet ingénieux système : C'est tout de même drôle, disait-il, rin ne pousse, rin ne traîne, il faut que le diable soit pour quelque chose là dedans !

Le Phare de la Loire, 13 février 1879 : C'est aujourd'hui une heure qu'a eu lieu l'inauguration solennelle de la ligne des tramways de Nantes qui ouvrira dès demain son service au public. Bientôt sont arrivés, du dépôt de Doulon, deux tramways, ornés de drapeaux tricolores, dans lesquels les invités ont pris place, et qui se sont dirigés sur le quai de la Fosse jusqu'à la gare maritime. Une foule assez considérable stationnait auprès de la station de départ, et, sur tout le parcours, tout le monde s'arrêtait ou se mettait aux



La première ligne, longue de 1695 kilomètres, est inaugurée le 12 février 1879.

# TRANSFORMATIONS URBAINES : LA CREATION D'ESPACE

La transformation urbaine répond aux nouvelles exigences du siècle.

Le souci d'hygiène, les difficultés de circulation dans un centre à caractère médiéval, la volonté de mettre en valeur les monuments importants et de relier la ville neuve à la ville ancienne poussent à la réalisation de grands travaux pour créer de nouveaux espaces et apporter l'air et la lumière au cœur de la ville. Ces transformations vont profondément modifier le paysage urbain au cours du siècle.

Extrait du rapport de l'ingénieur en chef de la Loire Inférieure sur un projet de voies publiques nouvelles à ouvrir dans la ville de Nantes, 11 août 1860

La ville de Nantes a connu le projet d'ouvrir de nouvelles voies publiques dans ses vieux quartiers, et d'élargir certaines rues très fréquentées qui ne suffisent plus aux besoins de la circulation. En jetant les yeux sur le plan, on reconnaît que le cours de l'ordre divise la ville en deux parties de caractères nettement tranchés. Sur la rive droite et sur le versant de la Loire s'étendent les nouveaux quartiers, relativement bien percés et bien bâtis. Sur la rive gauche, se masse la vieille cité avec son dédale de rues étroites et sinueuses, presque partout bordées de constructions médiévales. L'air, la lumière, les moyens de circulation y manquent à la fois. Et cependant, c'est là que la population se presse le plus serré; c'est là que sont établis les grands marchés; que se trouvent la préfecture, l'hôtel de ville, la cathédrale, les casernes; que viennent déboucher toutes nos routes principales et que la gare du chemin de fer verse ses voyageurs et son camionnage. L'ouverture de nouvelles voies de communication au travers des massifs de la vieille ville constitue donc en elle-même une de ces opérations dont l'utilité frappe les yeux et ne saurait être en principe l'objet d'aucune contestation.



## La rue de Strasbourg est le symbole des percées haussmanniennes du Second Empire à Nantes.

Commencée en 1868, elle est entièrement livrée au trafic en 1877. Celle-ci scinde la ville en deux dans le sens nord sud, accentuant davantage la séparation est-ouest de la ville, et ne relie aucun élément majeur. Un pont sur la Loire devait la prolonger, cependant ce projet n'a jamais été achevé. Le boulevard de ceinture a quand à lui l'objectif de faciliter la circulation, de structurer la ville à grande échelle, ainsi que d'unir les différents quartiers de la périphérie. Il s'agit d'un axe de communication d'une longueur de dix kilomètres, bordé en son long d'arbres. Partant de la Loire sur la Prairie de Mauves, il passe par la commune de Doulon puis contourne Nantes par le nord



Plan des divers projets présentés au Conseil Municipal le 3 avril 1860 pour améliorer la circulation. Le projet prévoit notamment le prolongement de la rue du Calvaire et la percée de la future rue de Strasbourg. En 1864, le projet de la rue de Strasbourg est approuvé par décret impérial, tandis que celui du prolongement de la rue du Calvaire ne sera jamais réalisé.



Concours de façade pour la place Saint-Pierre, Eugène Démangeat

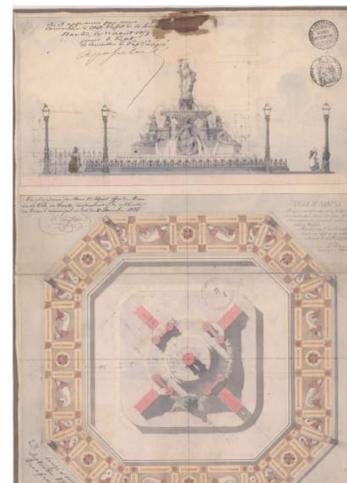
jusqu'à la limite de Chantenay à hauteur de la Ville-en-Bois. Le boulevard de ceinture, en plus de faciliter la circulation,



est un lieu de promenade apprécié des nantais. Les différents plans d'alignements de la ville et l'élargissement des rues liés à des nouveaux besoins de circulation entraînent la disparition progressive du tissu médiéval avec de nouveaux axes de communication plus adaptés aux besoins de la société contemporaine. L'aménagement des places permet également l'aération du tissu urbain. Celles-ci sont pensées comme un ensemble architectural, avec une unité de style. Elles permettent d'élargir les perspectives, de mettre en valeur les monuments, et d'apporter de la lumière.

## Aménagement d'anciennes places...

La place Saint-Pierre a été réalisée en 1867 pour dégager et mettre en valeur la cathédrale. Autour d'un carré de 60 mètres de côté, la place se compose d'un ensemble d'immeubles aux façades identiques. Celles-ci ont été réalisées d'après les plans d'Eugène Démangeat qui avait remporté le concours de façade.



Fontaine de la place Royale, dessin de Driollet, 1854

La place royale est également réaménagée avec l'installation d'une fontaine en son centre. L'architecte Driollet, a fait appel à Ducommun du Locle pour la statuaire qui a été coulée dans les ateliers Voruz. Les quatre affluents de la Loire y sont représentés et huit génies personnifient les principales branches de l'industrie et du commerce local. Au sommet, l'allégorie de la ville de Nantes est tournée vers la rue Crébillon. L'inauguration de la fontaine a lieu le 16 mars 1865.

## ...et création de nouvelles

La place du palais de justice est construite entre 1855 et 1869. Réunissant le palais de justice, la prison et la gendarmerie, elle symbolise une mise en scène de la justice. L'extension de la ville vers l'ouest permet également de créer de nouvelles places. La place Mellinet, réalisée selon les plans des architectes



Projet d'achèvement et d'agrandissement proposé par Driollet en 1838

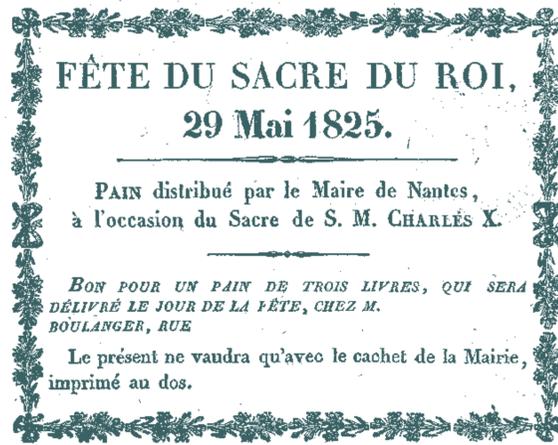


Place Mellinet



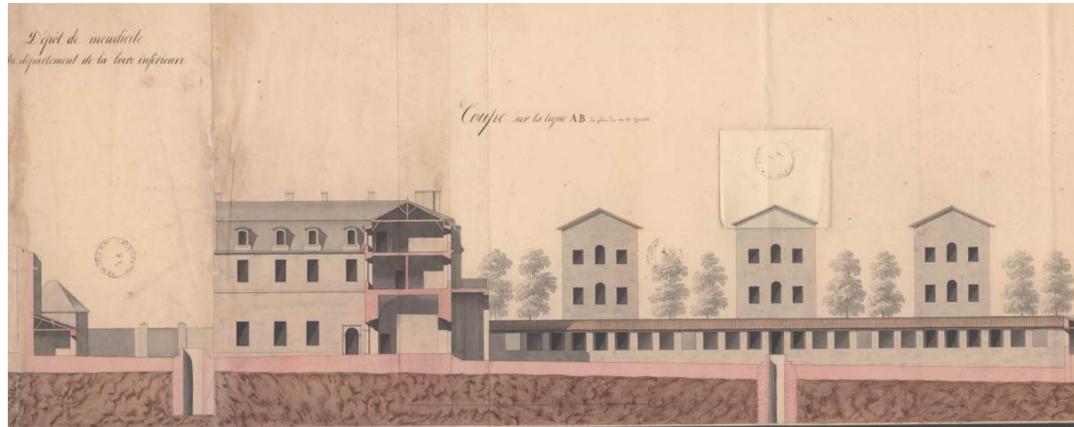
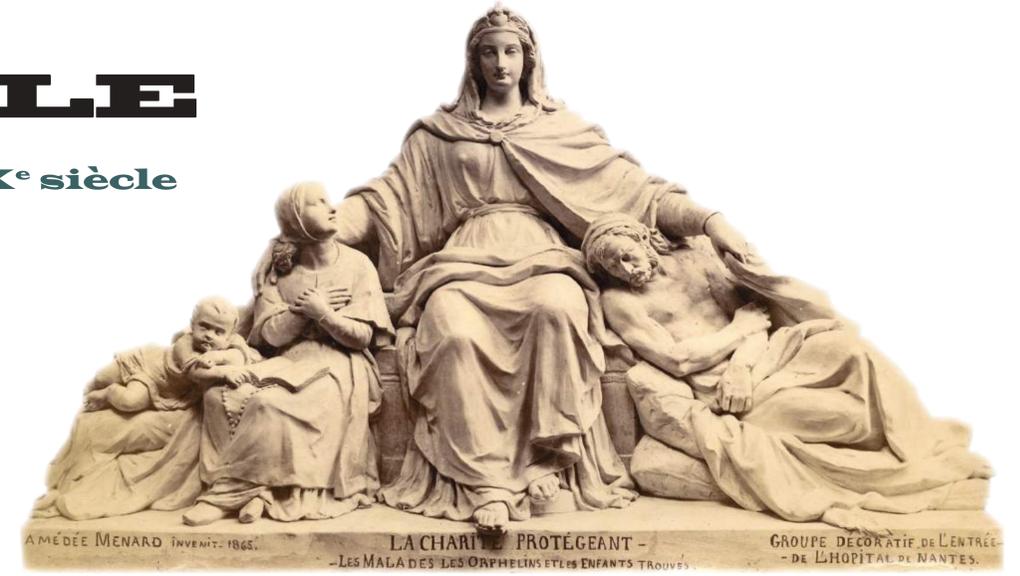
## Le jardin des plantes

est, au début du siècle, un jardin botanique dont l'accès est réservé à quelques rares privilégiés. C'est à la fin de l'année 1829 qu'il ouvre ses grilles au public. Jean-Marie Ecorchard, nommé directeur en 1840, contribue largement à son développement. Une « montagne » y est créée pour permettre aux visiteurs d'admirer le panorama de la vallée de la Loire et une serre chaude est construite en 1845 pour la culture de bananiers et de caféiers. Son agrandissement et son réaménagement avec l'achat des terrains de la rue Richebourg est approuvé par le conseil municipal en 1858. Le nouveau jardin est inauguré en 1860 en présence de 10 000 visiteurs. Le jardin des plantes, héritier des expéditions botaniques des siècles précédents et du jardin des apothicaires, rassemble une diversité d'espèces végétales qui en fait l'un des lieux de promenade les plus prisés des nantais.



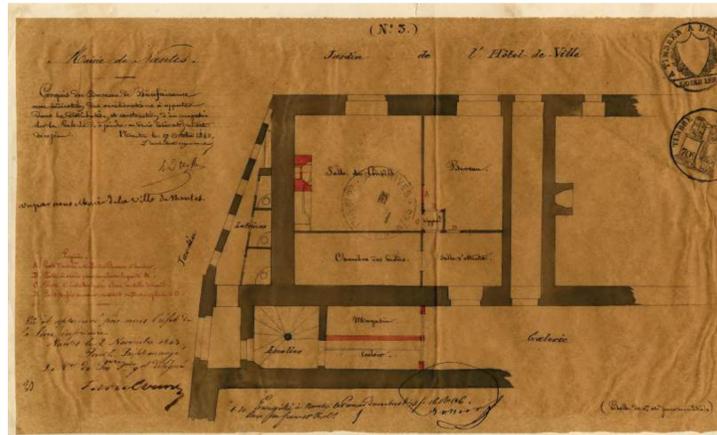
# L'AIDE SOCIALE

L'industrialisation et les progrès du XIX<sup>e</sup> siècle laissent de côté les plus démunis.



Les personnes dans l'impossibilité de travailler comme les vieillards, les infirmes et les enfants abandonnés, les ouvriers les plus pauvres incapables de nourrir leur famille en raison de salaires trop faibles, ont recours aux aides de la municipalité et des congrégations religieuses. Ils sont notamment accueillis à Saint-Jacques, à l'asile Sainte-Anne et à l'Hôtel-Dieu.

Les plus jeunes sont pris en charge par la commune. A l'âge de douze ans, ils sortent de l'hospice et sont placés en apprentissage ou en service. Parmi les secours, les bons de pain sont les plus importants. Ils sont distribués par le Bureau de Bienfaisance de la ville et par les congrégations religieuses comme la Société Saint-Vincent-de-Paul.



En 1875, ce sont 3 768 familles qui sont secourues soit 13 122 personnes.



Le service municipal des fourneaux alimentaires destiné aux indigents et aux familles peu aisées distribue des rations alimentaires du mois de novembre au mois d'avril.



Il existe aussi des distributions de soupes et de vêtements, et des secours médicaux et pharmaceutiques. En 1855, le Bureau de Bienfaisance aide 3 490 familles, sous certaines conditions qu'elles doivent justifier.



Les sommes consacrées par la municipalité aux œuvres de bienfaisance sont considérables et témoignent du nombre de personnes dans la nécessité ainsi que des préoccupations des pouvoirs publics sur ce sujet. Le conseil municipal du 28 décembre 1855 vote par exemple un crédit prévisionnel de 100 000 francs pour les secours de 1856. Des bals de

bienfaisance sont de plus régulièrement organisés pour récolter les fonds nécessaires afin d'aider les plus démunis. La charité est aussi un moyen de maintenir l'ordre public.

Dans cette même optique, les ateliers de travail permettent d'occuper des ouvriers sans emplois afin de lutter contre le chômage, la mendicité, d'éviter les troubles de l'ordre public et de maintenir l'ordre

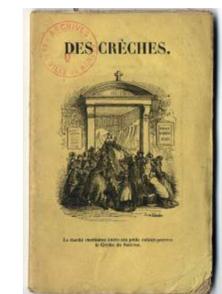


social. En 1847, ce sont ainsi neuf ateliers qui sont créés. Les ouvriers y sont employés à un franc dix la journée pour réaliser des travaux de terrassement, de remblai ou de vicinalité.



Accueillant les enfants de zéro à deux ans et permettant aux mères pauvres d'aller travailler, les premières crèches sont créées à Paris en 1844. Dès janvier 1845, une crèche d'initiative privée est inaugurée à Nantes rue Sarrazin. Elle peut accueillir vingt enfants. Une seconde crèche est ouverte rue d'Alger par la municipalité l'année suivante. En 1854, il y a quatre crèches à Nantes destinées à accueillir les enfants des familles pauvres.

Conclusion du rapport Des crèches en 1845:  
 La crèche fait beaucoup de bien, peu de frais ; hâtons-nous d'en créer. Elle dit la mère pauvre : confie-moi ton enfant, et travaille sans inquiétude ; il sera soigné comme l'enfant du riche. Elle dit au riche : Donne-moi les miettes de tes festins, je te donnerai les bénédictions des pauvres ; elles attireront les bénédictions du Ciel, et sur toi, et sur tes enfants. Elle dit aux hospices, aux bureaux de bienfaisance : Aidez-moi, je vous aiderai. Je vous aiderai car, les mères pouvant travailler, ne vous demanderont plus de pain ; je vous aiderai car mes berceuses ne vous demanderont plus de pain, ni de lits ; je vous aiderai car vous aurez moins d'enfants trouvés ; lever, moins d'enfants malades ; guérir ; je vous aiderai, car j'attaque la misère dans ses trois principales sources : l'insalubrité, l'immoralité, la malpropreté. Que les crèches se multiplient ! L'enfant du pauvre ne sera plus voué à la misère ; la charité le réchauffera, le ranimera, le préservera du froid et de la faim. Le pauvre bichera la main du riche bienfaisant ; le travail accroîtra la richesse publique ; la France, plus heureuse et plus riche, aura des travailleurs, des soldats, plus nombreux et plus forts ; et l'homme aura fait un pas de plus sur la terre promise de la charité.



**ARRÊTE :**

La journée de travail, précédemment fixée à Nantes à 12 heures, sera réduite à 11, à partir de la publication du présent arrêté.

Nantes, 7 mars 1848.

1<sup>er</sup> SEMESTRE 1886  
 SOCIÉTÉ DES RAFFINEURS  
 COMPTE RENDU.  
 Assemblée Générale du 11 Juillet 1886

PERSONNEL  
 Administrateurs honoraires 422  
 Administrateurs 230  
 Membres 21

SITUATION FINANCIÈRE

RELEVÉS	SOMMES	DÉPENSES	SOMMES
Cotisations ordinaires...	1.069 30	Secours aux Malades 1730 Journées à 1,20	2.076 00
Amortissement des Primes...	208 70	1730 Journées à 1,20	2.076 00
Dotations d'Administration...	282 10	200	4.125 70
Annuités...	16 75	Loyer de la salle des Frais...	15 +
Livres et frais...	37 30	Médicaments (Bénévoles)...	149 50
Subvention municipale de Nantes (1 <sup>er</sup> semestre)...	300	Frais pharmaceutiques...	287 +
Intérêts...	3.265	Apport de la Secours Dons à Bois, Feuillet et Garnier...	150 +
Liquidation au 1 <sup>er</sup> Janvier 1886...	9.282	Loyer (1 <sup>er</sup> semestre)...	70 +
Dividendes...	1.272	Frais de Bureau, imprimerie, correspondance, etc...	159 80
Avance de 1000 francs...	4.081 32	Éclairage et gaz...	11 25
Capital de la Société...	100.000	Équipement de la cantine aux malades...	12 00
Avance à la Caisse des Dépôts et Consignations, art 1 <sup>er</sup> ...	7.000	Dépenses...	6.778 05
En Caisse...	1.084 32	Revenus...	3.265 05
Total...	8.081 32	Excédent de la cantine aux malades...	1.272 +

Cotisés membres : Le Trévrier, LEBLANC, Le Prévost, Le COÛTE.



Bureau de la  
Statistique Générale  
de la Ville de Nantes  
Nantes, le 14 Mars 1855.

**Salaires Industriels**  
 dans la Ville de Nantes, par le Département,  
pendant l'année 1855.

Département de la  
Loire-Inférieure  
Nom de la Ville, Canton,  
Nantes.

Industries	Salaires journaliers à l'homme		Observations	Salaires hebdomadaires à l'homme		Industries	Salaires hebdomadaires à l'homme	
	Nbr. d'ouvriers	Montant		Nbr. d'ouvriers	Montant		Nbr. d'ouvriers	Montant
Blanchissage	100	100		100	100	Blanchissage	100	100
...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>		<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>Total</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>

- Nourriture 196 francs
- + Pain 150 francs
- + Sel, beurre, choux et pomme de terre 46 francs
- + Loyer 25 francs
- + Blanchissage 12 francs
- + Combustibles (bois et tourbe) 35 francs
- + Lumière 15 francs
- + Réparation de meubles détériorés 3 francs
- + Déménagement (une fois par an) 2 francs
- + Chaussure 12 francs
- = TOTAL 300 francs**

Alors qu'en 1829, les ouvriers sont estimés à 16 223, ils sont deux fois plus nombreux en 1848, logés dans des conditions de vie et d'hygiène déplorable comme l'atteste le témoignage de Guépin et Bonamy. Jusqu'en 1890, tous les ouvriers ont l'obligation d'être munis d'un livret pour pouvoir travailler. Les salaires journaliers varient selon la profession et le sexe de l'employé pour une journée de travail légale fixée à onze heures en 1848

Ainsi en 1862, quand un ouvrier gagne deux francs cinquante dans une filature de coton, une ouvrière au même poste gagne seulement un franc cinquante.

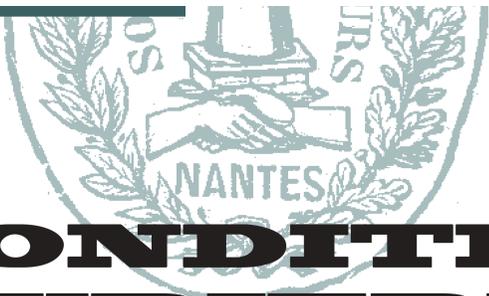
En 1855, une blanchisseuse reçoit un salaire journalier d'en moyenne un franc, un imprimeur de deux francs cinquante et un boulanger de trois francs. Il faut aussi compter les temps de chômage des métiers saisonniers, ainsi que les jours non travaillés pour maladies. En 1835, Guépin et Bonamy estiment le salaire d'un ouvrier aisé de 600 à 1 000 francs par an, celui d'un ouvrier moyen de 500 à 600 francs par an et celui d'un ouvrier pauvre de 300 francs par an. L'achat de nourriture absorbe alors 70% du salaire de ce dernier.

En temps de crise, de nombreux ouvriers ne parviennent pas à joindre les deux bouts, comme en 1847-1848.

Le compagnonnage au travers des corporations permettait une solidarité entre ouvriers exerçant le même métier sous l'Ancien Régime. Ces dernières exercent leur influence sur des métiers traditionnels et on assiste peu à peu à leur déclin. Parallèlement naissent les Sociétés de Secours Mutuel. Celles-ci ont pour objectif d'organiser une aide pour les travailleurs mutualistes en cas de maladie, moyennant un versement. Cette cotisation est de quinze francs annuels pour la Caisse de Secours Mutuel de la Société Industrielle, et de cinquante centimes

# LA CONDITION OUVRIÈRE

Conséquence indissociable de l'industrialisation, la population ouvrière s'accroît au cours du siècle.



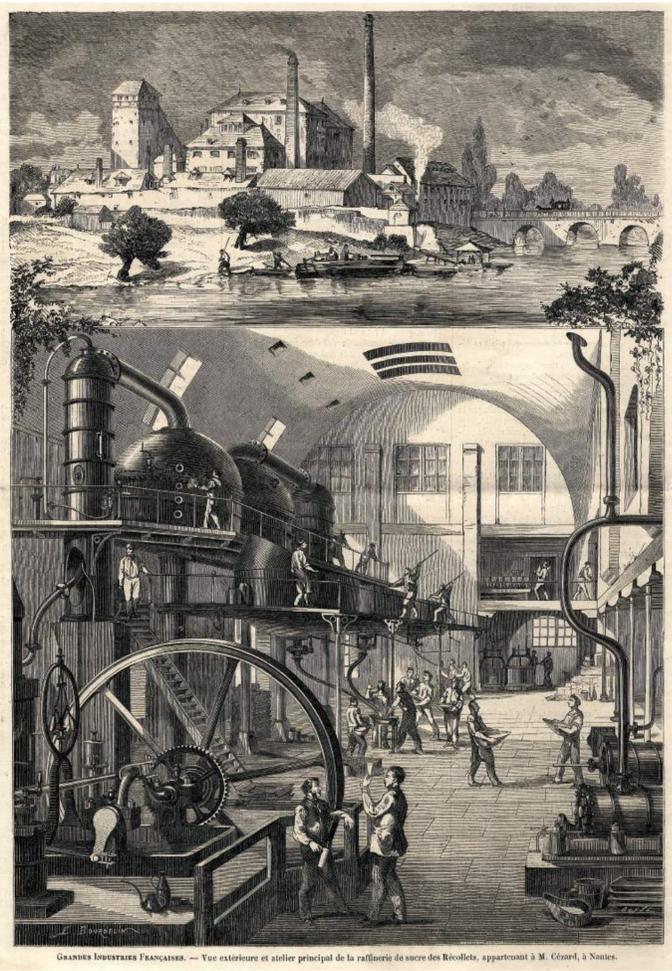
Livret de travail de Berthe Marie Franche-teau, âgée de 13 ans. Les enfants, main-d'œuvre docile et peu rémunérée, peuvent travailler dès l'âge de 8 ans. Leurs conditions de travail sont de plus en plus réglementées au cours du siècle, et chaque enfant de moins de treize ans doit justifier qu'il fréquente l'école au moins deux heures par jour pour pouvoir travailler.

1833, se distingue des autres sociétés dès sa création. Son caractère novateur s'incarne dans le préambule du règlement ainsi que dans l'article 13 qui fait de cette société le premier « syndicat » de France.

Règlement de l'Association Typographique pour l'établissement d'une Caisse de Secours Mutuel et de Prévoyance dans la ville de Nantes. 26 mai 1833 :

- Introduction : Le temps est venu où les Ouvriers doivent s'entraider et se prêter un secours mutuel. Aujourd'hui l'espérance d'un meilleur sort se présente, saisissons-le, et disons MM. les Maîtres Imprimeurs : Nous n'envisions ni vos fortunes, ni vos plaisirs, non ! Mais un salaire capable de nous procurer un lit modeste, un gîteabri des vieillesse de temps, du pain pour nos vieux jours, et votre amitié en échange de la notre. (...) Pourquoi ne nous assemblerions-nous pas pour parler paisiblement de nos affaires, de l'existence de nos familles et des intérêts de notre industrie ? Pourquoi ce qui est permis aux maîtres nous serait-il défendu, si, comme eux, nous sommes paisibles ?

- Article 13 : S'il arrivait qu'un ou plusieurs maîtres imprimeurs voulussent introduire des usages ou des règlements contraires à ceux qui existent, les ouvriers qui seraient renvoyés pour cause de refus d'obtempérer ces nouvelles conditions, auront droit au soutien de la Société, tous s'engageant à ne rien exiger de ce qui n'est pas établi, et à refuser tout ce qui serait contraire à leurs intérêts et à leurs droits.



Grandes Industries Françaises. — Vue extérieure et atelier principal de la raffinerie de sucre des Réollets, appartenant à M. Cézard, à Nantes.

Nantes au XIX<sup>ème</sup> siècle, Ange Guépin et Eugène Bonamy, 1835 :

Vivre pour lui, c'est ne pas mourir. Au-delà du morceau de pain qui doit nourrir lui et sa famille, au-delà de la bouteille de vin qui doit lui élever un instant la conscience de ses douleurs, il ne prend rien. Si vous voulez savoir comment il se loge, allez par exemple à la rue des Fumiers, qui est presque exclusivement occupée par cette classe ; entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau. Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme dans une cave ; il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange, pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers.

De chaque côté de l'allée qui est en pente, et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale ; recevant l'air par une espèce de fenêtre demi-circulaire, qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez, si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait pas reculer. Prenez garde, car le sol inégal n'est ni pavé ni carrelé ou au moins les carreaux sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse qu'on ne peut nullement les apercevoir. Une paille, une couverture formée de lambeaux frangés, rarement lavée, parce qu'elle est seule ; quelques fois des draps, quelquefois un oreiller, voilà le dedans du lit. Des armoires on n'en a pas besoin dans ces maisons.

Aux autres étages les chambres plus sèches, un peu plus aérées, sont également sales et misérables. C'est là, souvent sans feu l'hiver, sans soleil le jour, la clarté d'une chandelle de résine, le soir, que les hommes travaillent pour un salaire de quinze vingt sous.

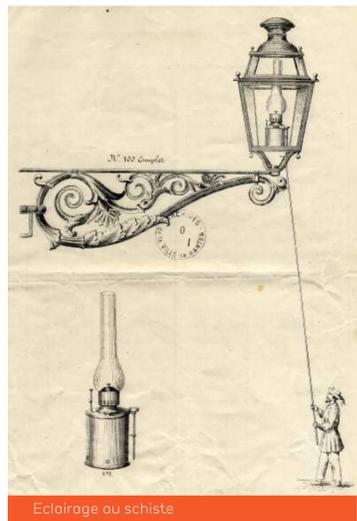
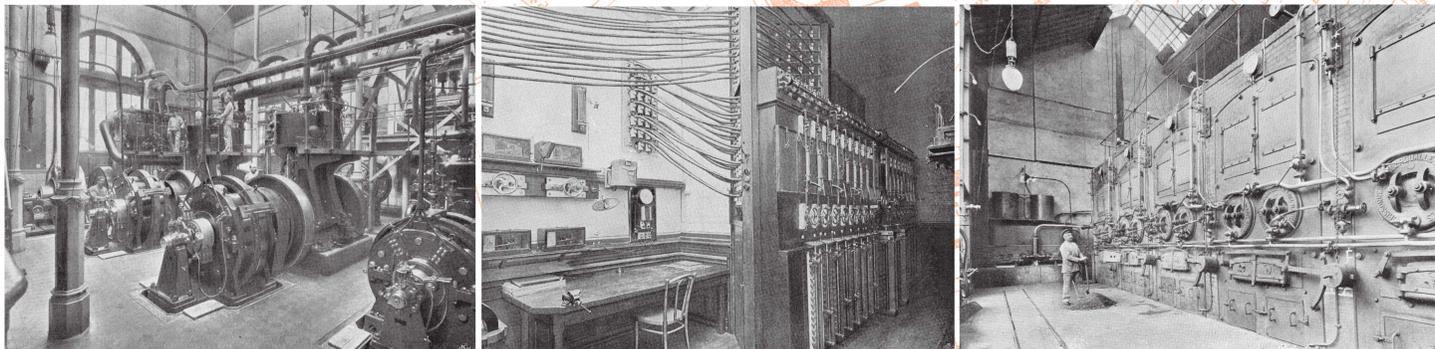
**Description des Bees.**

HEURES ET JOURS D'ÉCLAIRAGE.	1 JET.		3 JETS.		12 JETS.		16 JETS.		30 JETS.		ÉVENTAILS.	
	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.
SIX JOURS,												
Jusqu'à 10 heures.....	24	"	50	40	73	80	84	"	96	"	84	"
" 11 " .....	30	"	64	50	85	50	99	"	112	20	99	"
" 12 " .....	36	"	70	80	97	20	112	20	128	40	112	20
SEPT JOURS.												
Jusqu'à 10 heures.....	28	80	57	60	84	90	97	80	111	90	97	80
" 11 " .....	35	40	69	"	96	"	114	"	131	10	114	"
" 12 " .....	42	"	80	40	108	"	130	20	144	30	130	20

*Les paiements seront effectués au Mois.*

# L'ÉCLAIRAGE

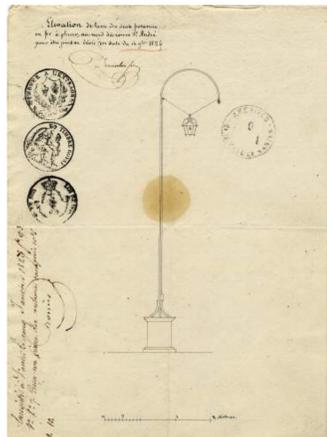
**Au début du siècle, les rues de Nantes sont éclairées par des lanternes brûlant de l'huile.**



Eclairage au schiste

l'ouest de la ville en bénéficient peu. En 1836, la Compagnie Européenne du Gaz, dont le siège est situé à Londres, installe une usine de production à Nantes, quai des Tanneurs. Le gaz est obtenu par distillation de la houille. Le 19 août 1837, les premiers à bénéficier de l'éclairage au gaz sont les magasins de la rue d'Orléans, et en 1838, la municipalité choisit d'éclairer le théâtre Graslin par ce nouveau moyen. Un premier traité est signé le 18 juillet 1840 entre Ferdinand Favre, maire de la ville et Joseph Lane Maby, directeur de l'usine à gaz.

**D'abord alimentés par de l'huile d'olive puis par de l'huile de colza,** les réverbères éclairent la ville jusqu'à une heure du matin pendant vingt-trois jours par mois selon les phases de la lune. Malgré la volonté de la municipalité d'étendre le périmètre éclairé, l'éclairage reste bien souvent limité au centre ville, les quartiers populaires et les nouveaux quartiers situés à



## En mai 1841, l'éclairage public au gaz débute avec 87 lanternes situées dans le centre ville,

tandis que 326 consommateurs particuliers bénéficient déjà du service dans les quartiers bourgeois et commerçants. Les prix élevés restent inaccessibles aux revenus les plus modestes ; en 1856, la municipalité paye 0,15 F le m<sup>3</sup> de gaz pour l'éclairage public, tandis que les particuliers le payent 0,35 F. L'éclairage à l'huile ne disparaît pas pour autant, et les deux systèmes cohabitent jusqu'en juillet 1869, date où l'utilisation de lanternes à huile est définitivement abandonnée. En 1878, on compte 2 353 lanternes publiques fonctionnant au gaz et 3 678 particuliers abonnés au service.

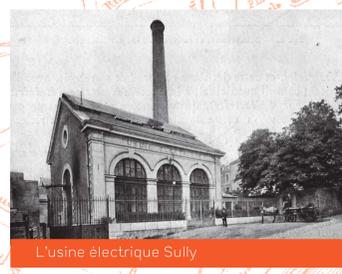


Vue de la cheminée de l'usine à gaz

## L'usine à gaz est cependant un facteur d'insalubrité

Installée en plein centre, elle provoque des nuisances dans le quartier, fumées, suies... Elle accentue également la pollution de l'air et perturbe la pratique des petits métiers tels que teinturiers, tanneurs ou blanchisseurs. Dès 1887, la ville est sollicitée par différentes sociétés désirant obtenir la concession de l'éclairage électrique, mais c'est finalement en 1891 que Nantes publie son cahier des charges. Celui-ci est accepté par la Société pour la Transmission de la Force par l'Electricité qui construit son usine de production au 3 rue Sully.

C'est le théâtre Graslin qui est éclairé le premier le 27 novembre 1891. Lieu où se presse la bourgeoisie nantaise, première clientèle visée, le théâtre est en effet une vitrine idéale pour la Compagnie.

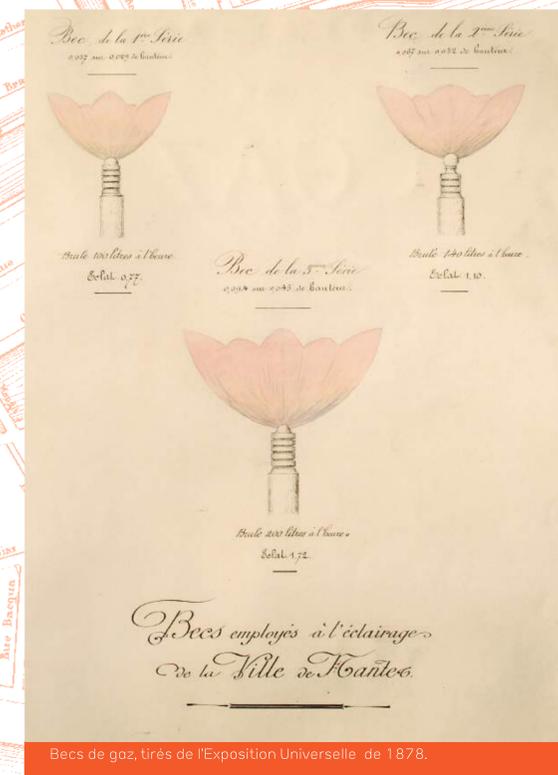


L'usine électrique Sully

## Les premiers réverbères électriques sont installés

place Graslin, rue Crébillon, place Royale, rue d'Orléans et place du Commerce et leur inauguration a lieu le lundi 18 janvier 1892. L'éclairage électrique s'étend alors progressivement à l'ensemble du centre-ville et les becs de gaz sont transférés dans les quartiers périphériques. A la fin du siècle, on compte environ 700 abonnés à l'électricité, essentiellement des commerçants et les habitants des quartiers aisés.

**Le Phare de la Loire, 19 janvier 1892 :**  
 Les rues se sont éclairées comme par enchantement. Les réverbères à gaz demeuraient allumés, et leur tremblotante lueur jaune, essayant en vain de lutter contre l'éblouissante lumière que diffusaient de haut les globes de verre, faisait assez pitoyable figure ; enfin, on les a éteints, et les promeneurs ont pu mieux juger, leur point de vue par le clignotement des réverbères à gaz. Il est vraiment superbe et d'une fixité admirable. Mais que les quelques magasins encore ouverts à cette heure, pâtisseries et bureaux de tabacs, paraissent donc lugubres ! Il faudra que MM. les commerçants s'apprêtent à augmenter considérablement leurs dépenses d'éclairage, soit qu'ils aient recours à l'électricité, soit que, continuant à brûler du gaz, ils emploient des appareils perfectionnés. Ce besoin sera plus sensible encore quand une partie des vitrines auront reçu la lumière électrique, ce qui ne peut tarder.



Bees de gaz, tirés de l'Exposition Universelle de 1878.

## Extrait du cahier des charges sur l'éclairage

« Il aura lieu pendant les douze mois de l'année, selon les heures d'allumage nécessitées par les saisons et les diverses phases de la lune. Il se fera par mois, depuis le 18<sup>e</sup> jour de la lune jusque et compris le 11<sup>e</sup> de la suivante, c'est-à-dire 23 jours par mois ; et il devra durer depuis la chute du jour jusqu'à une heure du matin. »

# L'ENSEIGNEMENT

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que l'accès à l'école se généralise.



Tables et bancs des classes.

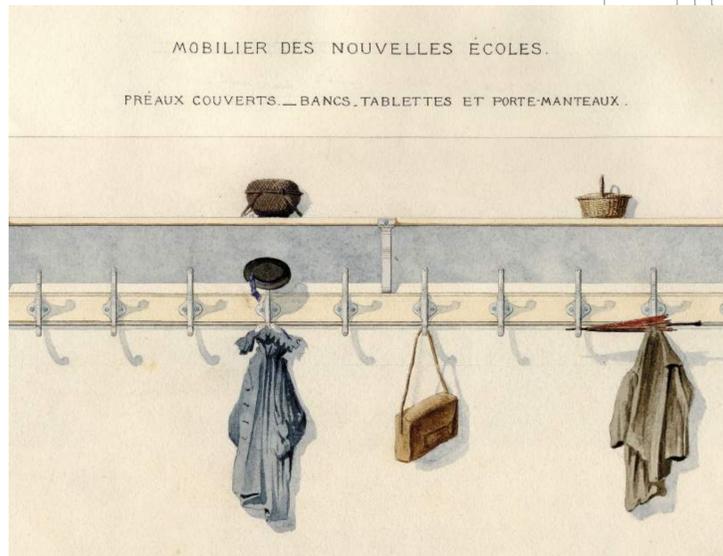
Les lois sur l'enseignement gratuit, puis laïc et obligatoire permettent l'accès aux bancs de l'école à un nombre d'enfants en hausse constante. Le taux de scolarisation augmente au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, tant chez les filles que chez les garçons. Alors que le nombre d'enfants scolarisés (filles et garçons confondus) était d'environ 4 600 en 1830, ce chiffre passe à 12 000 en 1868, soit une augmentation de plus de 160 %, alors que dans le même temps, la population n'augmente que de 32 %. Il faut donc y voir la conséquence de l'augmentation de la population, mais surtout une plus forte scolarisation des enfants.

La scolarisation des enfants est quadrillée par des congrégations religieuses comme les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Sœurs de la Sagesse puisqu'en 1870, 67 % des élèves scolarisés étudient dans une école congréganiste. Parmi ces écoles, certaines sont subventionnées par la mairie afin de permettre un enseignement gratuit. La méthode simultanée, inventée par Jean-Baptiste de la Salle, y répartit les effectifs selon trois niveaux : apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

En 1833, la loi Guizot oblige toutes les communes à ouvrir une école communale gratuite. Ce sera chose faite à Nantes en 1835 avec l'ouverture de l'école primaire de garçons rue Petit-Pierre. En 1870, les garçons nantais sont scolarisés à 70 % dans des écoles gratuites (laïques ou religieuses) et à 30 % dans des écoles payantes, tandis que pour les filles ce pourcentage s'inverse.

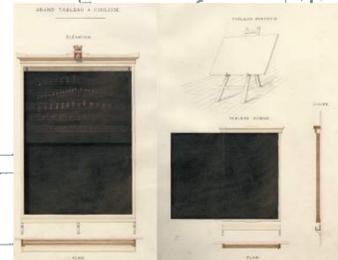
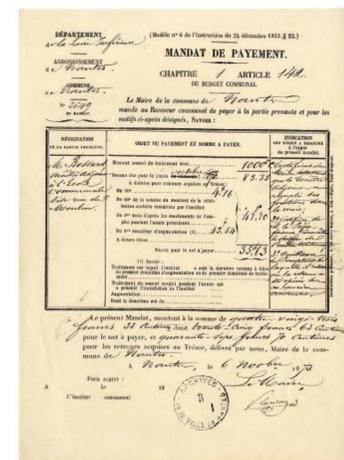


C'est en 1871 que le conseil municipal décide de lutter contre la main mise des congrégations sur l'enseignement primaire et se lance dans une politique de construction d'écoles communales gratuites. Sous l'impulsion de René Waldeck-Rousseau, le conseil municipal vote un emprunt de 600 000 francs pour construire deux



écoles communales laïques et gratuites par canton (une pour les filles et une pour les garçons). Cette politique est par la suite renforcée par les Lois Ferry sur la gratuité de l'enseignement primaire (le 16 juin 1881) et sur l'enseignement obligatoire et laïc (le 28 mars 1882). En 1898, il existe vingt-quatre écoles communales gratuites à Nantes, douze pour les garçons et douze pour les filles. Créé officiellement par décret impérial le 24 septembre 1803, le Lycée Impérial de Nantes est inauguré le 1<sup>er</sup> avril 1808 avec un effectif de 212 élèves. Entrés à l'âge de 16 ans, ceux-ci y reçoivent un enseignement constitué principalement de matières littéraires (langues grecque, latine et

française ; histoire et géographie) et scientifiques (mathématiques, histoire naturelle, chimie, physique, astronomie et arts). D'autres matières secondaires y sont enseignées comme les langues, la musique, l'écriture et la natation, sans oublier l'enseignement religieux,

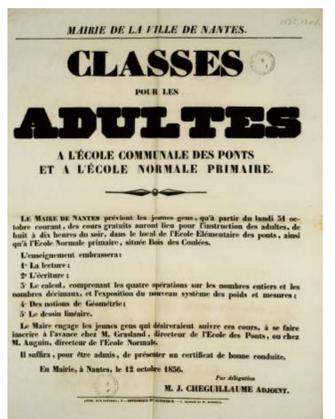


Façade du nouveau lycée, vers 1900.

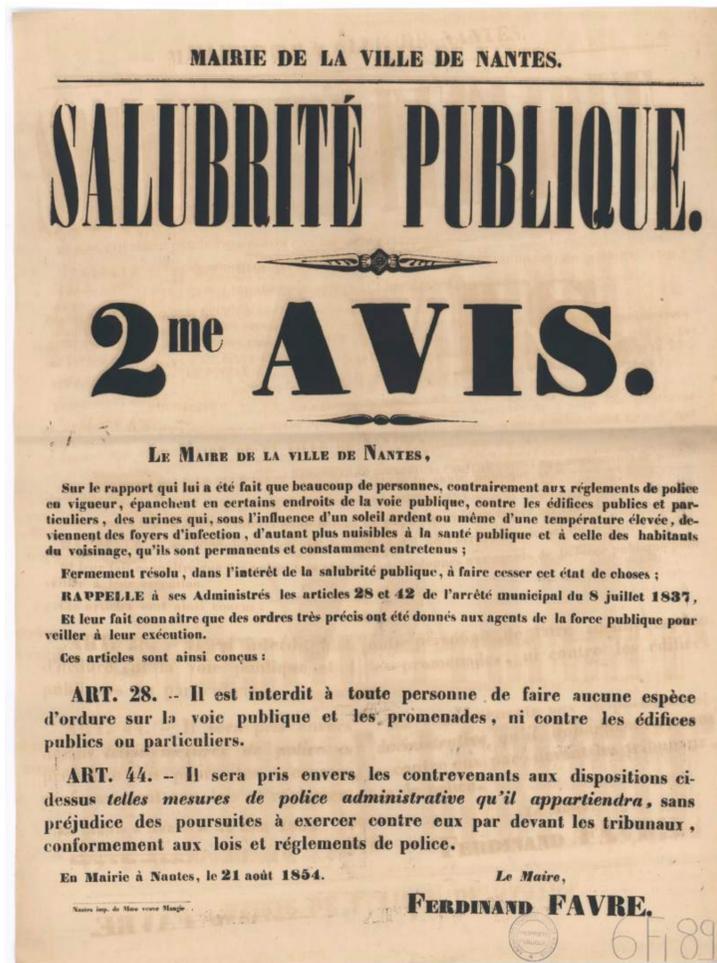
« Couronnement et base de toute éducation solide et raisonnable ».

Le Lycée est pourtant considéré comme un foyer d'irrégion et l'aristocratie locale préfère

les écoles privées de Nantes. Parmi les élèves ayant fréquentés le Lycée, on peut signaler Jules Verne de 1844 à 1846, Jules Vallès de 1845 à 1848, Georges Clémenceau de 1852 à 1857, Aristide Briand de 1877 à 1879 ou encore les Frères Amieux. Reconstitué puis inauguré le 16 octobre 1892, le nouveau Lycée accueille 778 élèves. L'école professionnelle municipale est créée en 1833 par Arsène Leloup, futur maire de Nantes. Installée rue des Coulees en 1840, elle dispense un enseignement général ou professionnel. Dans les années 1880, la section industrielle se développe considérablement avec un atelier de menuiserie, un atelier d'ajustage ou encore de fonderie. En 1882, l'école est transférée avenue de Launay.



Diplôme d'institutrice d'école primaire pour filles délivré à Elise Canoby le 7 octobre 1823.



## Les épidémies comme le choléra en 1832 sont à l'origine d'une prise de conscience par les autorités des problèmes

de salubrité publique. Une véritable bataille pour l'hygiène est lancée : bornes-fontaines et urinoirs se multiplient, l'abattoir est construit, de nouveaux bains et lavoirs publics sont projetés, les arrêtés concernant le ramassage des ordures se succèdent et les premiers systèmes d'égouts (les toucs) apparaissent. Un Conseil de Salubrité est également créé, ainsi qu'une Commission des Logements Insalubres. En charge de lutter contre les

épidémies, cette dernière est composée de quinze membres qui visitent les logements pauvres afin d'y prescrire des améliorations. Enfin le nettoyage de la voie publique est confié à une entreprise privée. En 1857, 25 tombereaux d'une capacité de 20 à 25 hectolitres conduits par deux hommes chacun, passent deux fois par jour dans les rues nantaises pour ramasser les ordures.

Des lavoirs et bains publics existent déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Nantes, mais ils restent peu accessibles aux populations les plus pauvres. La loi du 3 février 1851 encourageant la création de ces établissements gratuits ou à prix réduits en subventionnant les nouveaux projets à hauteur de 20 000 francs, va permettre la construction des bains

et lavoirs du quai de la Maison Rouge. Ce nouvel établissement, achevé en 1860 selon les plans de l'architecte-voyer Driollet a pour objectif d'améliorer l'hygiène de la classe pauvre en proposant des tarifs modestes et la gratuité pour les indigents. Après Paris, Nantes est la deuxième ville française à bénéficier d'un tel établissement.

L'abattoir municipal est inauguré le 15 octobre 1829. Construit par l'architecte Etienne Blon et situé à Talensac, c'est désormais le seul lieu autorisé pour l'abattage des bêtes en ville. Les animaux y sont inspectés et la qualité des viandes contrôlée afin « d'empêcher la propagation des maladies dont les animaux peuvent être atteints et d'assurer la salubrité des viandes de



Projet d'un établissement de bains et lavoirs publics sur le quai de la Maison-Rouge en 1851.

# L'HYGIENE

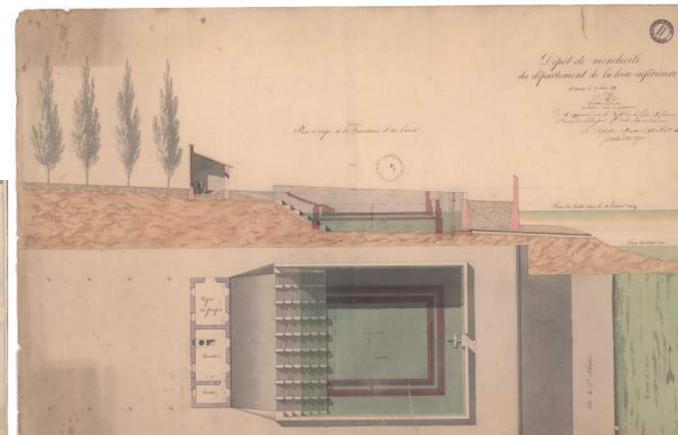
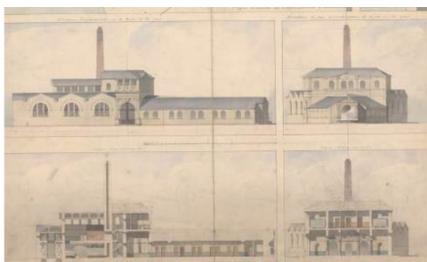
C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que s'opère une véritable révolution dans les comportements en matière d'hygiène.



Les blanchisseuses : La création de lavoirs quai de la Maison Rouge entraîne des protestations. En effet les blanchisseuses de Barbin rappellent au maire dès 1851 que le blanchissage fournit du travail à 600 ou 700 femmes. Les blanchisseuses travaillent alors sur des bateaux-lavoirs amarrés le long de la Loire et de l'Erdre. Malgré les arrêtés visant à limiter le nombre et la pression des hygiénistes pour les supprimer, on compte encore 50 bateaux sur la Loire et 23 sur l'Erdre en 1887.

boucherie et de charcuterie destinées à la consommation». L'abattoir est pourtant attaqué par les hygiénistes, dont Ange Guépin. Ce dernier le qualifie de « palais à bœufs » et critique son emplacement, trop éloigné de nombreuses

boucheries et surtout manquant d'eau en quantité suffisante par sa situation géographique. L'abattoir contribue de plus à augmenter l'insalubrité de l'Erdre en y déversant des immondices.

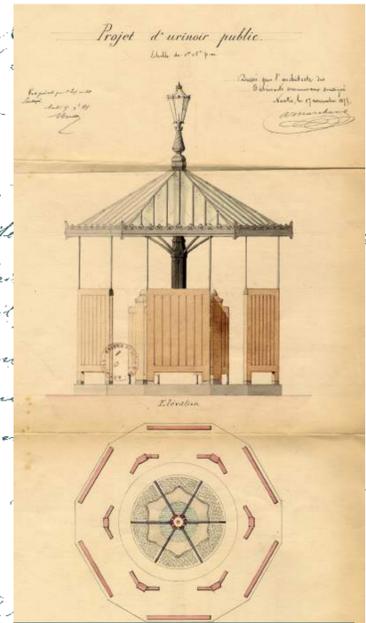


Plan et coupe de buanderie et lavoir, 1811

## Des égouts collecteurs sont installés pour évacuer les eaux usées de la ville.

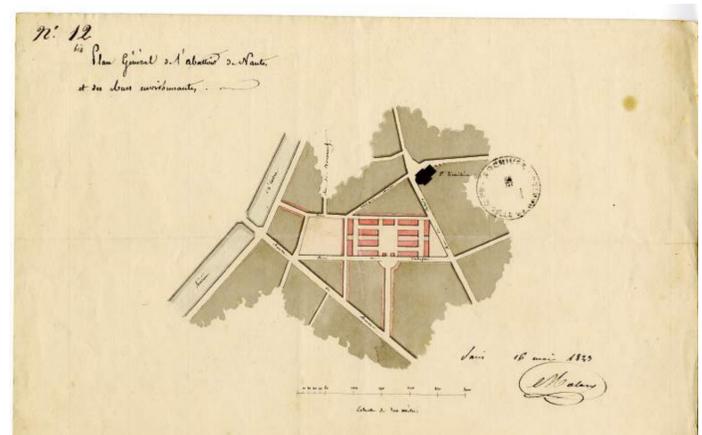
Le réseau reste cependant peu important et son extension se fait selon les besoins et les offres des propriétaires. Les travaux sont exécutés par les entrepreneurs de la ville sous la direction de la voirie municipale à la charge financière des particuliers lorsque ceux-ci veulent construire un embranchement à l'égout collecteur, ou à frais commun avec la municipalité pour les égouts collecteurs réclamés par les propriétaires.

## La création d'urinoirs publics illustre également la politique hygiéniste menée par les autorités publiques.



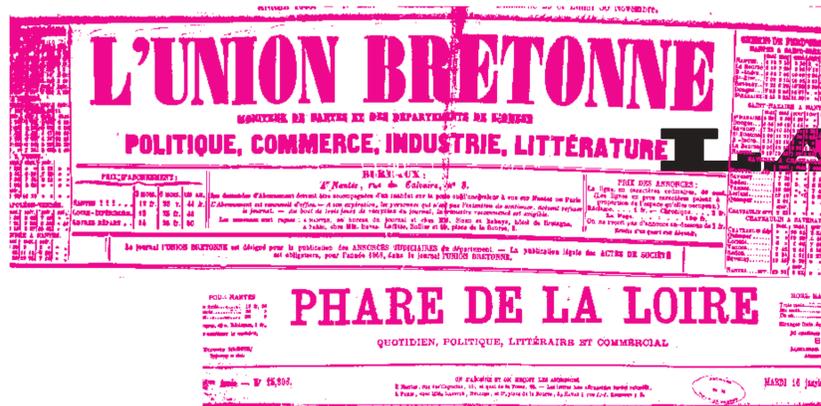
Projet d'urinoirs en 1875

En 1854, une enquête de commodo et in-commodo est ouverte pour la construction de 78 pavillons dits vespasiennes en remplacement des urinoirs-plaques posés sur les murs et façades. Le premier kiosque urinoir est installé place de la Bourse en 1876. Cependant l'installation de ces nouveaux équipements publics fait souvent l'objet de plaintes et de refus des riverains, excédés par les nuisances qu'ils occasionnent.



Plan de l'abattoir et de ses environs en 1823.





# LA PRESSE NANTAISE

De nombreux titres de presse paraissent à Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle.



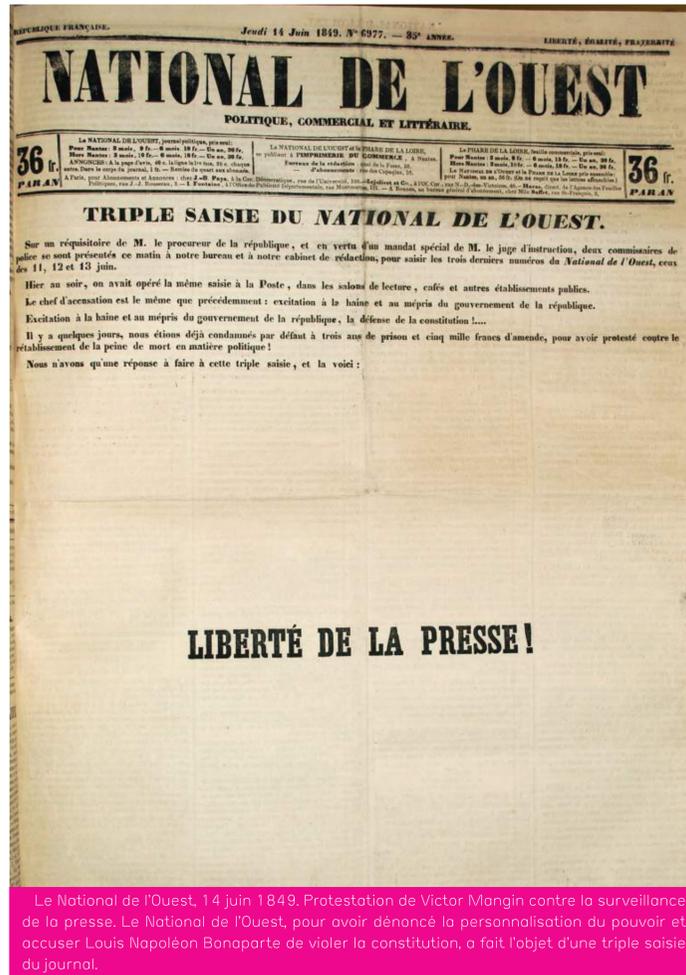
## PHARE DE LA LOIRE

### La presse d'opinion politique est plus ou moins surveillée selon les régimes

la censure, les amendes et les suspensions sont utilisées pour contrôler l'opposition. La presse quotidienne doit, par exemple, sous le Second Empire,

bénéficier d'une autorisation préalable pour fonder un journal politique et verser un cautionnement de 25 000 francs. Elle est également pliée à un système d'avertissements administratifs pouvant entraîner une suspension ou une suppression du journal.

Sur deux pages recto-verso, les journaux contiennent des informations nationales et locales d'actualité politique, économique, sportive ou culturelle, ainsi que des annonces publicitaires et un « feuilleton » littéraire qui se poursuit sur plusieurs numéros.



Le National de l'Ouest, 14 juin 1849. Protestation de Victor Mangin contre la surveillance de la presse. Le National de l'Ouest, pour avoir dénoncé la personnalisation du pouvoir et accuser Louis Napoléon Bonaparte de violer la constitution, a fait l'objet d'une triple saisie du journal.

fondateur, Emerand de la Rochette est lui aussi victime de la surveillance étroite de la presse sous Napoléon III. Enfin le camp bonapartiste est soutenu par Le Breton, quotidien créé par la famille Mellinet, d'abord soutien de la Monarchie de Juillet, et surtout par l'Union Bretonne, fondé en 1849.

### L'avènement de la République offre une liberté d'expression à la presse.

En 1848, de nombreux titres apparaissent. Leurs noms : La République Rouge, Le Robespierre - journal de la réforme sociale, L'accusateur révolutionnaire - journal des ouvriers ou encore Le Napoléon ne laissent aucun doute sur leur tendance politique. La liberté d'expression est cependant rapidement remise en cause et ces nouveaux journaux disparaissent.



Le premier hebdomadaire satirique nantais voit le jour, le 23 octobre 1870, Il s'agit du Pilori, rédigé par Paul Thècle, qui connaît une existence brève puisqu'il disparaît dès décembre 1870.

La Troisième République permet un épanouissement de la presse nantaise et vers 1890, les Nantais ont accès à six quotidiens de tendances politiques différentes.



### Les Mangin, célèbres de père en fils pour leur plume enflammée, ont des ennuis judiciaires

sous tous les régimes jusqu'en 1870. L'Ami de la Charte, créé en 1819 par Victor Mangin, est un journal libéral qui s'oppose à la Restauration. Après avoir soutenu la Monarchie de Juillet à ses débuts, il passe une nouvelle fois dans l'opposition, se revendiquant Républicain.

Le journal prend alors le nom de National de l'Ouest en 1837 en référence au célèbre journal républicain parisien. Après son interdiction en 1852, Victor Mangin fils trouve une parade et lance Le Phare de la Loire. Surveillé étroitement sous la première partie du Second Empire, l'évolution libérale du régime dans les années 1860 permet au Phare de la Loire de redevenir un journal d'opposition affichant ses idées républicaines.

Cette liberté d'expression vaut à Victor et Evariste Mangin de nombreuses comparutions devant le tribunal où ils multiplient les amendes et les séjours en prison. Côté royaliste, L'Ami de l'Ordre, journal légitimiste et catholique, est créé en 1830. Censuré par la Monarchie de Juillet, il devient l'Hermine en 1832. L'Espérance du Peuple, fondé en 1852 est le journal royaliste le plus important dans la seconde moitié du siècle. Son



Premier numéro de l'hebdomadaire Le Pilori. Sur la page centrale, le dessinateur V. Collodion a caricaturé la « République et le prussien ».

# LE PORT

**Le commerce maritime, moteur du développement économique de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle connaît une crise importante sous la Révolution et l'Empire.**



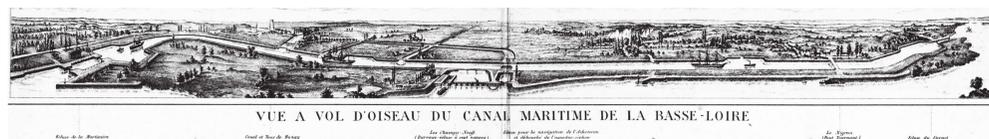
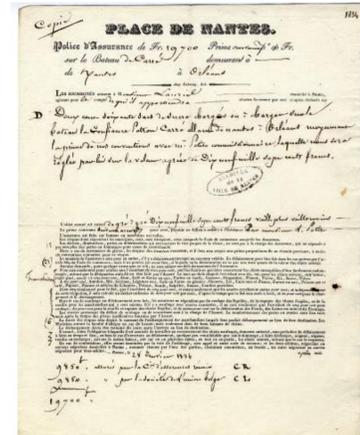
La révolte de Saint-Dominique en 1791, île dont le trafic représentait la majorité du commerce maritime nantais, le blocus continental mis en place par les Anglais et les mauvaises conditions de navigation de la Basse-Loire forment un ensemble de facteurs qui entraînent un déclin progressif du port. Il faut attendre 1815 pour retrouver une certaine prospérité du commerce maritime.



**Le cycle sucrier vers l'île de la Réunion relance l'activité portuaire.**

Le port redevient un vaste entrepôt international dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, centre d'importation (su-

cre, houille d'Angleterre...) et d'exportation (produits manufacturés et alimentaires). A partir de 1863, la chute de la production de sucre due à une maladie de la canne, les mesures législatives favorisant le sucre de betterave, la concurrence du chemin de fer et des autres ports et les difficultés persistantes d'ensablement de la Basse-Loire provoquent une nouvelle crise. Le commerce extérieur nantais chute, passant de 434 000 tonnes en 1865 à 164 000 tonnes en 1885.



**Une politique de grands travaux est mise en place pour relancer et moderniser le port.** L'augmentation régulière du tonnage des navires et leur impossibilité

d'accoster sur les quais avaient déjà amené les Nantais à créer l'avant-port de Saint-Nazaire en 1838. Le premier bateau entre dans le bassin à flot en 1856 mais les Nantais voient d'un mauvais œil la croissance rapide de Saint-Nazaire. Maintenir le port en commu-

nication permanente avec la mer au moyen d'une voie navigable profonde devient vital afin que Nantes reste un grand port maritime. Deux solutions sont envisagées : l'endiguement afin de rétrécir le lit de la Loire et la construction d'un canal latéral.

Tandis que la première solution est proposée notamment par Jégou en 1859 qui suggère la construction de digues longitudinales jusqu'à Lavau (elles seront réalisées jusqu'à l'île Thérèse entre 1859 et 1864), la solution du canal est privilégiée par divers

ingénieurs comme Radiguel et Carlier. Face à l'insuffisance des dragages effectués, le gouvernement décide finalement en 1879 de créer un canal maritime latéral sur la rive gauche de la Loire allant de la Martinière jusqu'au Carnet. D'une longueur de quinze kilomètres et permettant à des navires de six mètres de tirant d'eau de remonter jusqu'à Nantes, il ouvre à la navigation le 1er septembre 1892.

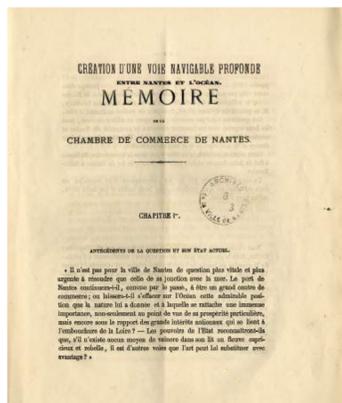
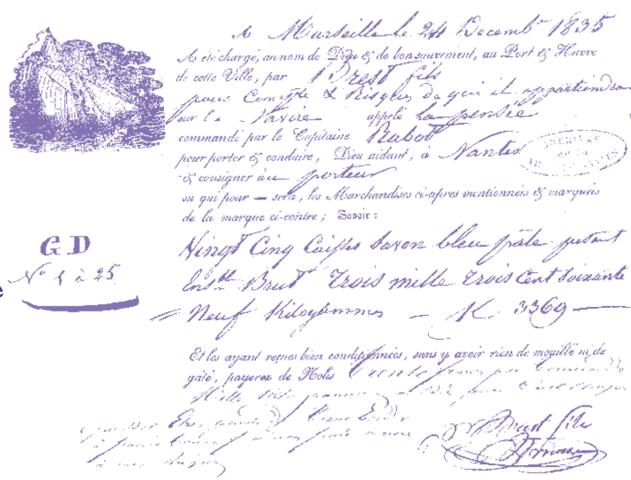
**Le canal de la Martinière connaît un succès immédiat et permet le redressement du port,** multipliant le trafic par trois entre 1886 et 1900. Ce succès est cependant éphémère, le canal devient vite obsolète face à la course au tonnage et est abandonné par le grand trafic maritime en 1913. Il témoigne de la volonté nantaise de demeurer à tout prix un grand port maritime.



Plan du port de Nantes au premier janvier 1889 dressé par l'administration des Ponts-et-Chaussées : M. Lefort, ingénieur en chef, M. Cosmi, ingénieur ordinaire et M. Martin, conducteur.



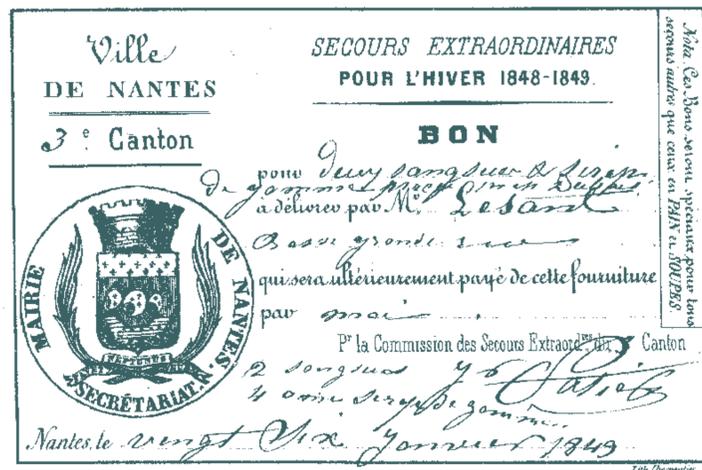
Plan de sondages sur le port de Nantes dressé par M. Lefort, 1894.



Extrait du mémoire de la Chambre de Commerce de Nantes sur la création d'une voie navigable profonde entre Nantes et l'océan.



Projet proposé par M. Briand-Dumorais pour la canalisation de la Basse-Loire de Nantes à Paimboeuf.



Cette année là, le choléra fait 1 065 victimes dans l'agglomération nantaise.

L'épidémie progresse rapidement et pour y faire face, quatre hôpitaux temporaires sont aménagés : au Sanitat, à l'Hôtel-Dieu, au Refuge et à Saint-Jacques.

Ce fléau ressurgit tout au long du siècle. En 1849-1850, on dénombre 1 061 décès, le choléra réapparaît ensuite en 1854, 1866, 1884 et fait 592 victimes en 1892-1893. En soixante ans, le choléra fera plus de 4 000 morts à Nantes. La maladie touche d'abord les quartiers les plus pauvres où l'hygiène, souvent déplorable, favorise l'apparition d'épidémies.

En 1832, le quartier le plus touché est celui de l'Hermitage. Les autorités prennent alors des mesures pour permettre aux plus pauvres d'accéder à des soins afin de freiner la propagation de l'épidémie : du chlorure de chaux est distribué et le coût des médicaments est pris en charge par la municipalité.

Les médecins prescrivent aux malades des soins à base de farine de moutarde, de farine de graine de lin, de jus de citron, de sangsues ou encore de sirop de groseille.

La municipalité met également en place six comités de salubrité (un par canton) chargés des affaires d'hygiène. Ceux-ci sont notamment composés de deux médecins et d'un pharmacien. Ange Guépin fait parti du comité du sixième canton. Le choléra, maladie qui marque les esprits, n'est cependant pas celle qui fait le plus de victimes.

# SANTÉ

Le 17 avril 1832, les autorités annoncent officiellement l'apparition à Nantes du choléra qui sévit en France.

LISTE DES MÉDICAMENTS NÉCESSAIRES DANS CHAQUE BUREAU DE SECOURS.

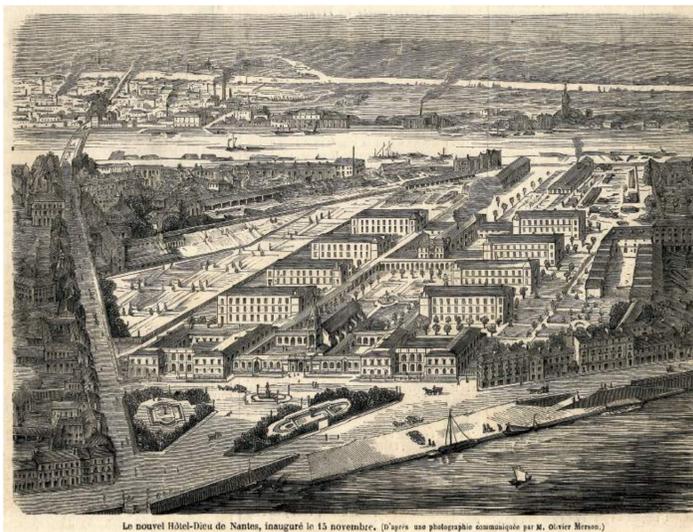
	Fr.	C.	Fr.	C.
1° Farine de graine de lin, 6 kilog. à	12	00		
2° Farine de moutarde, 2 kilog. à	2	00		
3° Fleurs de camomille romaine, 128 gram. à	1	00		
4° Feuilles et sommets de menthe poivrée, 128 gram. à	1	50		
5° Orge perlé, 500 gram. à	5	00		
6° Vinaigre de vin, 12 bouteilles d'un litre chacune, à	5	00		
7° Chlorure de chaux, 2 kilog. à	3	80		
8° Chlorure de chaux liquide, 6 bouteilles d'un litre à	3	00		
9° Alcool (à 30°) camphré, 1 litre et 1/2 en 3 flacons à	1	00		
10° Liment hongrois (1) 3 litres en 6 bouteilles à	5	10		
11° Essence de térébenthine, 1 litre en 3 flacons à	1	25		
12° Eau de sels factices, 3 bouteilles à	2	25		
13° Liqueur ammoniacale anisée et compléree, 3 flacons d'une demi-once à	1	30		
14° Ether sulfurique rectifié, 3 flacons d'une demi-once à	1	20		
15° Ammoniaque liquide, 3 flacons d'une demi-once à	2	25		
16° Laudanum de Sydenham, 3 flacons d'une demi-once à	2	25		
17° Sirop de gomme, 1 kilog. en 6 fioles à	2	30		
TOTAL	57	95		

Nantes, le 9 avril 1832.

Je m'engage à fournir les médicaments indiqués ci-dessus, en première qualité, et en quantité nécessaire pour garnir les cinq ou six bureaux de secours qui seront établis par l'administration, aux prix que je viens d'établir.

Le Maire, Ev. COLOMBEL.

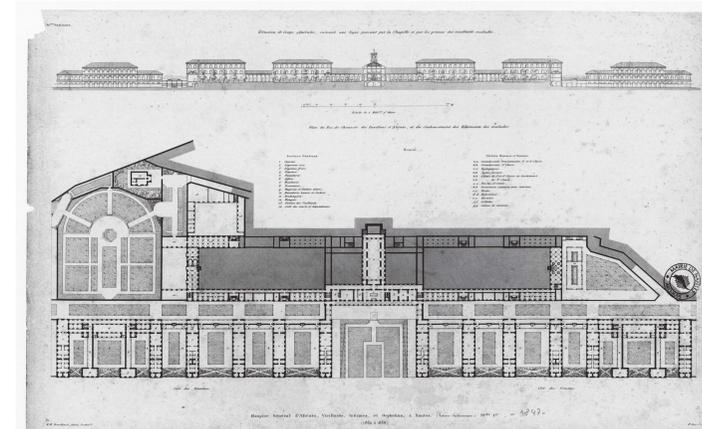
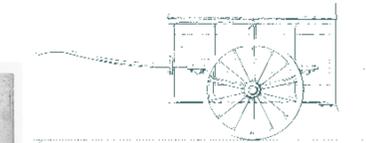
Le Secrétaire, M. Lebaron.



Le nouvel Hôtel-Dieu de Nantes, inauguré le 13 novembre. (D'après une photographie dominotée par M. Olivier Messier.)

Voiture pour les Services publics de désinfection

Pour le transport des objets contaminés



Hospice général d'aliénés, vieillards, infirmes et orphelins de Saint-Jacques. Elevation et coupe générale, plan du rez-de-chaussée des pavillons d'aliénés et du soubassement des bâtiments des malades. 1832-1836, par Douillard Frères.

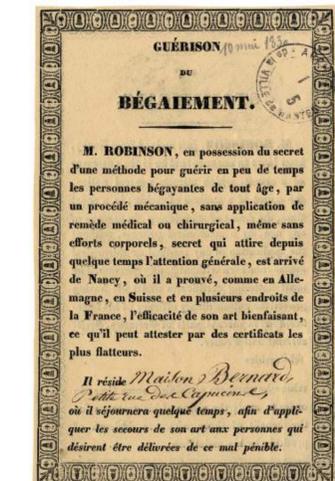


Ange Guépin est né à Pontivy le 30 août 1805 et mort à Nantes le 21 mai 1873.

Variole, diphtérie et dysenterie font de nombreux morts.

Le corps médical est composé de docteurs en médecine, d'officiers de santé, de sages-femmes et de pharmaciens. Ceux-ci sont aidés par un personnel religieux, comme par exemple

les « Filles de la Sagesse » à Saint-Jacques. Le nouvel Hôtel-Dieu, construit d'après les plans de Joseph Louis Chenantais est inauguré en novembre 1863. Sa capacité de 1 100 lits peut être augmentée de 200 lits en cas d'épidémie. Une école de médecine y est annexée. Le premier Hôpital Général de Nantes est situé au Sanitat. En 1828, cet établissement destiné à recevoir les infirmes, les vieillards indigents et valides, les orphelins pauvres et les aliénés des deux sexes comptait 810 lits. Son exigüité et sa vétusté amène les autorités à envisager son transfert. L'administration des hospices achète en 1826 le dépôt de mendicité de Saint-Jacques et ses dépendances qui appartenaient au département. Ouvert en 1834, le nouvel hôpital a une capacité d'accueil de 1 000 lits.



Les guérisseurs ambulants affirment posséder les secrets pour guérir les maladies les plus gênantes : bégalement, surdité, non voyance...

MAIRIE DE LA VILLE DE NANTES.

# AVIS.

Les instructions multipliées du Conseil de Salubrité, les nombreux faits acquis à la science par une expérience prolongée, ont démontré que l'emploi du chlorure de chaux et des composés chlorés constituait un efficace préservatif contre les affections épidémiques en général et contre l'invasion du choléra en particulier.

Désireuse de mettre à la portée immédiate de la population tous les moyens connus de neutraliser l'influence épidémique, l'administration municipale prévient, en conséquence, ses administrés qu'elle vient d'accepter l'offre qui lui a été faite d'organiser une distribution gratuite de chlorure de chaux liquide et que cette distribution commencera à l'Abattoir le mercredi 15 juin 1849.

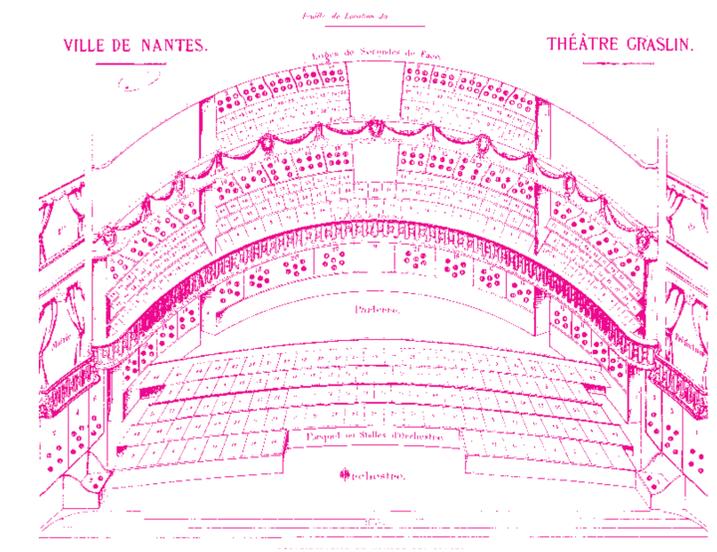
Versée dans une assiette et s'évaporant dans une atmosphère insalubre, employée en lotions dans les lieux d'aisances et les tuyaux d'éviers, mise en contact en un mot avec toutes les sources d'émanations putrides, la solution de chlorure de chaux offre, de l'avis de tous les hommes compétents, un incontestable avantage hygiénique.

La Mairie invite, en conséquence, ses administrés à ne pas négliger l'observation de la mesure préservatrice qui leur est offerte.

Nantes, le 12 juin 1849.

Le Maire, Ev. COLOMBEL.

IMPRIMERIE DU COMMERCE, quai de la Fosse, 25, au coin de la rue de la République, A. NANTER.



# VIE CULTURELLE

Construit en 1780 par Mathurin Crucy dans un quartier en pleine expansion, le théâtre Graslin est totalement détruit en 1796 dans un incendie, puis reconstruit en 1813.



Le théâtre municipal reçoit une subvention de la commune dont le montant varie selon les municipalités, et l'intérêt qu'elles portent à l'activité théâtrale.

La salle de théâtre à l'italienne peut accueillir 1220 spectateurs. Les tarifs varient de 0,50 francs pour une quatrième galerie à 4 francs pour un fauteuil en baignoire.

## La programmation du théâtre est surtout lyrique.

Les œuvres sont jouées par une troupe sédentaire dont les artistes sont maintenus ou renvoyés après le vote du public, généralement sans pitié. Les opéras joués sont d'abord français, et les noms de Nicolas Dalayrac, Louis-Joseph-Ferdinand Hérold ou Adolphe Adam reviennent régulièrement à l'affiche.

La Dame Blanche, créée en 1826 sur une musique de François-Adrien Boïeldieu et un livret d'Eugène Scribe, rencontre très grands succès et assure l'ouverture de la saison pendant de nombreuses années.



La programmation de Graslin laisse également une place aux opéras étrangers : l'école italienne, l'école allemande ensuite avec par exemple Don Juan, œuvre de Mozart programmée en 1814.

Article de Victor Mangin paru dans L'ami de la Charte le 14 mars 1826 : La Dame Blanche a terminé l'année théâtrale avec un éclat peu accoutumé ; ordinairement les dernières représentations d'une campagne sont négligées ; celles-ci ont été soignées d'une manière toute particulière. Il est vrai de dire que le nouvel ouvrage de Boyeldieu, que l'on a fait qu'entrevoir, fait pour beaucoup dans l'empressement que l'on a mis à fréquenter le spectacle. La musique de la Dame Blanche réunit la mélodie et la suavité de la musique italienne, la force et l'énergie de la musique française ; elle est en même temps gracieuse et dramatique, qualité qu'il est fort rare de rencontrer ensemble dans les opéras à la mode : tout cela fois classique et romantique ! Pouvait-elle ne pas avoir de succès ?



Construit en 1867 par les frères Touchais qui avaient constaté l'insuffisance des places à Nantes, avec ses 3094 places, le théâtre de la Renaissance a une capacité d'accueil près de trois fois supérieure à celle de Graslin.

En plus d'une programmation lyrique et dramatique, on y joue également du cirque. Le succès est immédiat et le théâtre de la Renaissance devient le lieu phare de la vie culturelle nantaise. Cette réussite est cependant éphémère, et en 1875, la municipalité rachète le théâtre aux frères Touchais qui, faute de bénéfices, désiraient s'en séparer. La politique culturelle pratiquée y est plus accessible avec des places moins onéreuses, et la ville s'assure d'avantageuses

recettes en y multipliant les représentations. Le théâtre de la Renaissance sera entièrement détruit en 1912 dans un incendie. Fondé en 1830 rue du Calvaire par les Leroux, le théâtre des Variétés est un endroit populaire où se déroulaient initialement des spectacles de marionnettes. Le succès de la troupe amène le théâtre à déménager dans une baraque plus spacieuse rue Mercœur. La programmation diversifiée (dramas et Vaudevilles s'enchaînent) attire un public nombreux et populaire qui peut assister à jusqu'à trois pièces dans la même soirée. En 1864, la construction d'un véritable théâtre de 418 places endette la direction qui, malgré son succès, doit s'en séparer. Le théâtre est démoli en 1894, après les faillites successives des directeurs suivants.

## Le Museum d'Histoire Naturelle est inauguré le 15 août 1810.

Installé dans l'ancienne école de chirurgie rue Saint-Léonard, il possède une collection composée de minéraux, de coquillages, d'insectes, d'herbiers... Le premier directeur, M. Dubuisson publie en 1830 le Catalogue de la collection minéralogique, géognostique et minéralurgique du Département de la Loire-Inférieure.



## L'humidité, due à la proximité de l'Erdre, altère cependant la bonne conservation des collections

dans un bâtiment qui devient trop étroit. Le nouveau Museum, construit au fond du square de la Monnaie, est inauguré le 17 août 1875.



Une grande salle au rez-de-chaussée accueille alors la collection de 6 000 échantillons de minéraux et de roches, tandis qu'une autre salle à l'étage est consacrée aux collections de zoologie (mammifères, reptiles, batraciens, poissons...)

## Le musée des Beaux-Arts est créé par un arrêté consulaire en 1810.

Il possède un premier fond d'environ quarante tableaux, rapidement enrichi par l'acquisition de la collection de François Cacault, composée de 1 155 tableaux. En 1830, le musée des tableaux est transféré dans une partie de la Halle aux toiles. Les acquisitions progressives, comme la collection Clarke de Feltré en 1854, le rendent rapidement trop étroit, et la construction d'un nouveau musée est décidée en 1891. Sur des plans de l'architecte C.M. Josso, il sera inauguré en 1900. Les collections du musée sont en grande partie constituées des maîtres de l'école française moderne comme Jacques Raymond Brascassat, Dominique Louis Papety ou Paul de la Roche. Le musée contient également une collection importante des maîtres des écoles italienne et flamande, ainsi que de nombreuses sculptures.



Le sénateur Ferdinand Favre ancien maire de Nantes



Georges Colombel, maire de Nantes de 1881 à 1885. C'est le premier maire à être élu par le conseil municipal.



Mathurin Brissonneau, maire provisoire de Nantes du 8 juillet au 5 décembre 1881.

# VIE POLITIQUE

## De l'Empire à la République en passant par la Monarchie, les régimes politiques alternent au XIX<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'en 1848, le nombre d'électeurs est limité par le cens électoral, seuls les plus fortunés ont le droit de vote.

Lors des dernières élections sous Charles X qui ont lieu le 23 juin 1830, il n'y a que 715 inscrits sur les listes électorales de Nantes. Ce chiffre atteint 843 inscrits à la suite de la loi d'élargissement du 19 avril 1831 sous la Monarchie de Juillet. Il faut alors payer 200 francs d'imposition pour pouvoir voter, et 500 francs pour être éligible. En 1848, 1 118 Nantais seulement sont autorisés à voter aux élections législatives (3 046 pour les élections municipales) sur une population de 94 194 habitants en 1846.

## Sous la Deuxième République, le décret du 2 mars 1848 instaure le 1<sup>er</sup> Suffrage Universel.

Tous les hommes de plus de 21 ans sont appelés aux urnes. La première élection a lieu le 23 avril 1848 pour élire les représentants de l'Assemblée Constituante. Alors qu'à Nantes, huit candidats républi-

cains dont Ange Guépin arrivent en tête des résultats, sur l'ensemble du département de la Loire-Inférieure c'est le candidat légitimiste Lanjuinais qui l'emporte avec 60 % des suffrages. Aux législatives de 1885, alors que les Nantais votent à 63 % pour les candidats républicains, l'ensemble de la population du département élit à 62 % les conservateurs. La Loire-Inférieure reste un département à dominante rurale, et Nantes, « un îlot républicain dans un environnement légitimiste ». Les électeurs nantais ne représentent en effet que 17,5 % de l'ensemble des électeurs du département.

Sous la Troisième République, l'électorat nantais élit systématiquement un conseil municipal républicain, sauf aux élections de 1888,

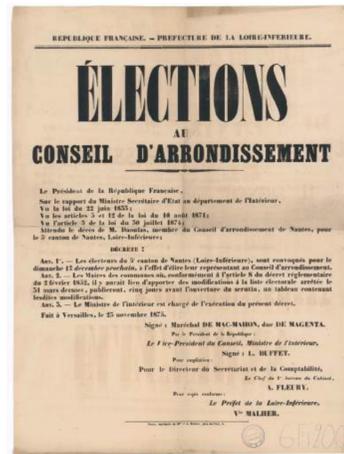
remportées par Guibourd de Luzinai, unique maire de droite à Nantes sous la Troisième République.

**Les Evénements de 1830**  
**Le 25 juillet 1830, Charles X signe quatre ordonnances : suspension de la liberté de la presse et rétablissement de la censure ; dissolution de la Chambre nouvellement élue ; réduction du nombre de députés ; convocation des collèges électoraux pour de nouvelles élections.**  
**Les Nantais en prennent connaissance le 28 juillet, et le lendemain, des manifestants se retrouvent place Graslin aux cris de « Vive la Charte ! Vive la liberté ! ». Les gendarmes chargent et dix-huit personnes sont incarcérées à la prison du Bouffay. Des bagarres éclatent opposant les gendarmes aux ouvriers alliés aux bourgeois, qui font alors cause commune. Plusieurs blessés sont comptés et un gendarme est tué. Le 30 juillet, alors qu'une poignée d'ouvriers a levé des barricades, une fusillade éclate entre les soldats et les manifestants. On compte seize morts et une cinquantaine de blessés. Dans la nuit du 1er août, les Nantais apprennent l'abdication de Charles X et la constitution d'un gouvernement provisoire.**

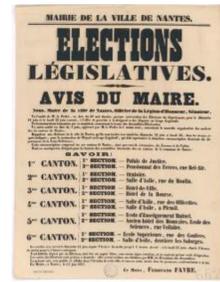
**Ferdinand Favre (1779-1867)**

Ferdinand Favre est né en Suisse en 1779 dans une famille protestante. La Révolution Française mettant fin à la révocation de l'Edit de Nantes, sa famille vient s'installer à Nantes. Industriel, il accueille avec enthousiasme l'avènement de la Monarchie de Juillet et est nommé maire de Nantes par une ordonnance de Louis-Philippe du 9 février 1832.

Confirmé dans ses fonctions en 1834, 1837, 1840, 1843 et 1846, puis révoqué le 21 mars 1848 sous la Deuxième République, il est cependant élu par les électeurs de la Loire-Inférieure pour siéger à l'Assemblée Constituante le 23 avril 1848. L'avènement du Second Empire couronne sa carrière politique puisqu'il est renommé maire de Nantes par un décret de Louis-Napoléon Bonaparte le 30 décembre 1851. Il est ensuite reconduit dans ses fonctions de maire en 1852, 1855 et 1860. De nouveau élu député en 1852, il siége cinq ans puis entre au Sénat le 9 juin 1857 sous l'étiquette bonapartiste. Ferdinand Favre a marqué la vie politique locale pendant près de trente ans.



Convocation des électeurs du 5<sup>e</sup> canton le dimanche 12 décembre 1875 pour élire leur représentant au conseil d'arrondissement à la suite du décès de M. Daoulas, membre du conseil pour le 5<sup>e</sup>me canton.



## Référendum du 8 mai 1870 « Approuvez-vous les réformes libérales opérées depuis 1860 dans la constitution ? »

Alors que les Nantais manifestent leur opposition à l'Empire avec 10 183 non contre seulement 6 463 oui, les réformes de Napoléon III sont approuvées à l'échelle nationale avec plus de 7 millions de oui contre 1,5 million de non.

L'Union Bretonne, 7 mai 1870.

## VOTEZ OUI

OUI, c'est l'Empire, c'est l'ordre, c'est la liberté, c'est la prospérité. NON, c'est la Révolution, le désordre, l'anarchie, la ruine. OUI Veut dire l'Empire conservateur et libéral, le progrès avec l'ordre et la paix publique. NON Veut dire la Révolution, la République démocratique et sociale, l'anarchie.

## ELECTEURS

La lutte est engagée : nous ne faisons pas appel aux passions. Nous ne voulons pas vous éclairer et vous convaincre. Voter : oui, c'est vouloir la liberté progressive sans révolution. Voter : non, c'est vouloir la République démocratique et sociale. Nous ne prométons pas le spectre rouge. Nous nous bornons à citer le langage de ceux qui vous disent de voter : Non.

« La transmission de la propriété est anti-égalitaire, elle est immorale et an-

## Elections Municipales en 1865.

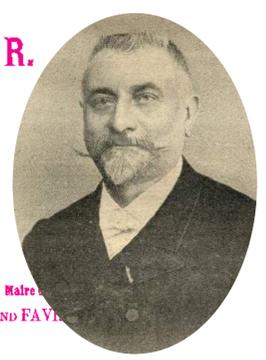
SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUILLET.



Ernest Guibourd de Luzinai, maire de Nantes de mai 1888 à mai 1892.



Alfred Riom, maire de Nantes de mai 1892 à mai 1896



Etienne Étiennez, maire de Nantes de mai 1896 à avril 1899.

ti-économique. Dans une société bien organisée, la transmission de la propriété est inutile. » Propriétaires : est-ce clair ? « Les usines, les banques, les canaux, les mines, appartiennent aux travailleurs. Il faut que le clergé rende gorge ! Il faut qu'il restitue les richesses qu'il a subrepticement dérobées ! » (Extrait du manifeste de l'Internationale) Industriels ! Capitalistes ! Clergé ! Est-ce clair ? Voter : Non ! S'abstenir ! C'est la liquidation sociale ! Votez OUI !

## OUI et NON

OUI veut dire : Consolidons l'Empire, facilitons la succession au trône de napoléon IV ; donnons un vote de confiance à l'Empereur ; Aidons au développement naturel des vraies libertés, de l'amélioration politique, industrielle, commerciale, financière et agricole.

NON veut dire : Révolution, République, Socialisme.

## VOTONS OUI !

Voter NON, ce serait voter avec ceux qui conspirent ; voter OUI, ce sera protester contre eux et contre leurs bombes. »



Elections législatives de 1859 et municipales de 1865.

Le Phare de la Loire, 6 mai 1870

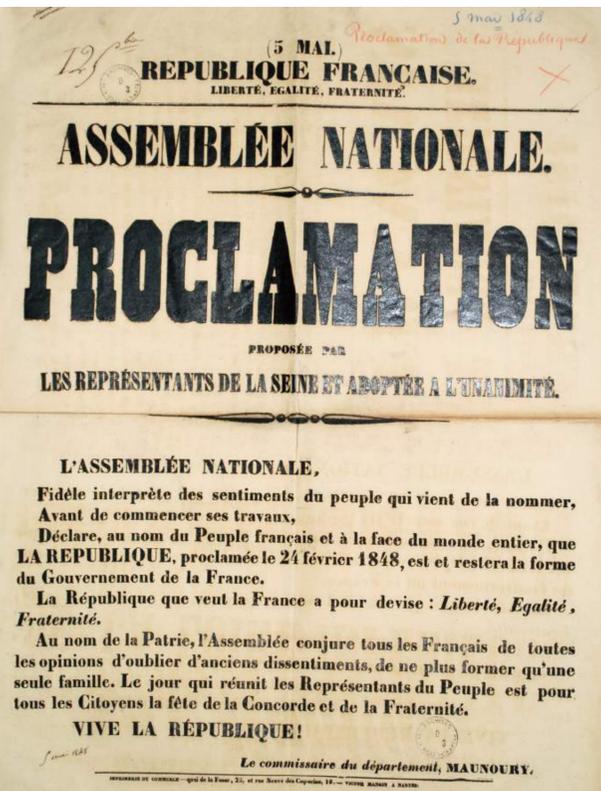
## Allons voter ! Mais voter NON !

Demain au scrutin, sans distinction de nuances, tous ceux qui veulent la paix, la sécurité, la liberté ; tous ceux qui veulent vivre libres et laisser la liberté à leurs enfants ; tous ceux qui détestent la guerre et sont avares du sang de leurs fils et de leur ; tous ceux qui trouvent l'impôt trop lourd et mal employé ; au scrutin pour condamner par un seul mot clair, précis, catégorique : la GUERRE, l'IMPOT TROP LOURD, les gros traitements, la DICTATURE d'un seul et l'ESCLAVAGE de tous ! NON ! NON ! NON !

## Les dix NON !

Toute équivoque est dissipée : dissipée par les commentaires des journaux républicains ou libéraux de toutes nuances, dissipée par les gloses des feuilles officielles, agréables, dévouées ou semi-dévouées : NON au coup d'Etat de 1851 ; NON à la Constitution de 1852 ; NON à la politique machiavélique, personnelle, dictatoriale, césarienne, pratiquée depuis vingt-deux ans par l'Empereur ; NON à l'hérédité dynastique – art. 1 à 9 ; NON au pouvoir constituant confisqué – art. 44 ; NON au pouvoir législatif escamoté – art. 10, 11, 12 ; NON au pouvoir judiciaire absorbé – art. 14 et 15 ; NON à l'irresponsabilité de l'empereur – art. 13 ; NON au droit de paix et de guerre confisqué – art. 14 ; NON au droit de faire les traités de commerce confisqué – art. 14. A la violation audacieuse de la souveraineté nationale, A l'équivoque indigne du plébiscite, Nous répondrons NON

CH. LEMMONIER



Proclamation de la Deuxième République par l'Assemblée Nationale.

# TARIF DE L'OCTROI DE NANTES

## VIVRE A NANTES

Les produits importés sur le territoire de Nantes et destinés à la consommation locale sont soumis à la taxe de l'octroi.

Les achats de la vie quotidienne se font sur plusieurs marchés.



Bureau de l'octroi de la Place Canclaux.

Cet impôt est perçu à l'entrée de la ville dans l'un des bureaux matérialisant l'entrée dans le périmètre de l'octroi. En 1858, on compte seize bureaux, cinq stations pour les marchandises arrivant par eau et un bureau central. L'octroi représente alors 75 % des recettes totales de la commune. **La première dépense alimentaire des nantais est le pain.** Son prix est fixé par le maire, et il est l'objet d'une surveillance constante des pouvoirs publics. Une hausse du prix du pain est en effet la hantise des autorités qui craignent pour

le maintien de l'ordre public. En décembre 1847, un kilo de pain méteil (mélange de farines de froment et de seigle) coûte vingt-deux centimes et demi, celui de pain batelier trente centimes, tandis qu'il faut déboursier quarante centimes pour un kilo de pain blanc. Le prix de la viande est également fixé par le maire, en 1855, un kilo de bœuf de première qualité coûte par exemple 1,40 francs. A la même date, un hectolitre d'haricots vaut 45,66 francs, celui de lentilles 49,50 francs, et celui de vin 47,07 francs.



Marché place de la Bourse



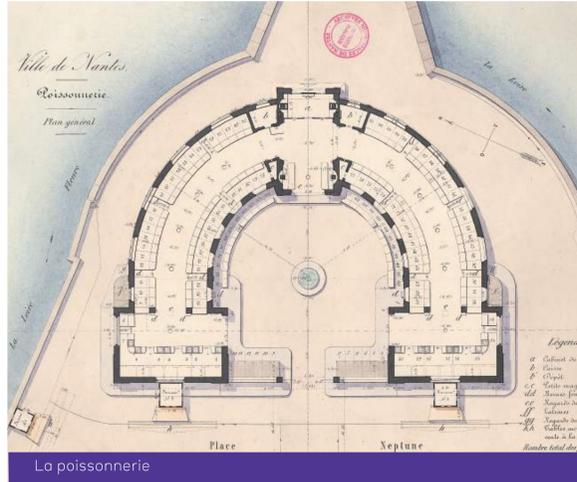
Le marché de la Petite-Hollande

Le marché de la Petite-Hollande, construit de 1870 à 1873 et situé sur la pointe avale de l'île Feydeau remplace le marché du Bouffay, devenu trop exigü. Il est affecté à la vente de tous les comestibles : viande de boucherie, lard, poisson, pain, épicerie, volaille, gibier ainsi que des fruits et légumes. Située à l'autre extrémité de l'île Feydeau, la nouvelle poissonnerie est inaugurée début juin 1853. Cent trente places sont aménagées avec des bornes-fontaines à la disposition des poissonnières. Un marché aux fleurs se tient le dimanche sur la promenade de la Bourse et le marché de fruits et légumes est installé place de la Duchesse-Anne. Établi en 1868 pour remplacer le marché du Port-Communeau,

le marché de Talensac est affecté en particulier à la vente des viandes mortes de boucherie, on y trouve aussi des volailles et des animaux vivants. Les chevaux et bœufs se vendent également place Viarme, à proximité de l'abattoir. Enfin, le marché de la place Bretagne est attribué à la vente de vieux chiffons, vieilles chaussures et ferrailles.



Le marché de Talensac



La poissonnerie

# MAIRIE DE LA VILLE DE NANTES. TAXE de la VIANDE

Extrait des Registres de la Mairie de la Ville de Nantes, du 31 mai 1855.  
Nous, Maire de la ville et Commune de Nantes, officier de la Légion d'Honneur, membre du corps législatif,  
Vu la loi du 18 juillet 1837 ;  
Vu notre arrêté du 28 novembre dernier, rétablissant la taxation de la viande de boucherie ;  
Vu les mercuriales et autres documents officiels, ARRÊTONS :

**ARTICLE PREMIER.**  
Le prix maximum du kilogramme de viande de boucherie est fixé comme suit pour le mois de juin prochain, savoir :  
**BŒUF :** 1<sup>re</sup> qualité... 1 f. 40 c. le k.  
2<sup>e</sup> qualité... 1 00  
Les deux qualités réunies en mêmes proportions. 1 fr. 10 le kil.  
**VACHE :** 1<sup>re</sup> qualité... 1 f. 10 c. le k.  
2<sup>e</sup> qualité... 0 70  
Les deux qualités réunies en mêmes proportions. 90 c. le kil.  
**VEAU :** 1<sup>re</sup> qualité... 1 f. 20 c. le k.  
2<sup>e</sup> qualité... 0 80  
Les deux qualités réunies en mêmes proportions. 1 fr. 10 le kil.  
**MOUTON :** 1<sup>re</sup> qualité... 1 f. 60 c. le k.  
2<sup>e</sup> qualité... 1 20  
Les deux qualités réunies en mêmes proportions. 1 fr. 80 le kil.

**ART. 2.**  
La première qualité du Bœuf et de la Vache se compose des aloyaux, des morceaux de queue, des morceaux à jus, des neuf premières côtes, du milieu de poitrine et du milieu d'épaule. — La deuxième qualité se compose des hautes côtes, de partie de la poitrine et des épaules, du collet et des jambes. Les filets détachés seront hors de la taxe, et le prix en sera débattu entre le boucher et le consommateur.  
La première qualité du Veau comprend les randoles, le derrière, les morceaux entre le derrière et le rognon, le rognon, les neuf premières côtes et la poitrine. La deuxième qualité se compose des hautes côtes, des épaules, du collet et des jambes.  
La première qualité du Mouton se compose des gigots, des épauls, des flancs et des six premières côtes. — La deuxième qualité comprend la poitrine, le collet, et les hautes côtes.

**ART. 3.**  
Les prix sus-cités ne sont point applicables aux viandes étalées sur les places publiques, lesquelles devront toujours être vendues au-dessous du prix officiel de la taxe.

**ART. 4.**  
Les prix sus-cités ne sont point applicables aux viandes étalées sur les places publiques, lesquelles devront toujours être vendues au-dessous du prix officiel de la taxe.

**ART. 5.**  
Les prix sus-cités ne sont point applicables aux viandes étalées sur les places publiques, lesquelles devront toujours être vendues au-dessous du prix officiel de la taxe.

**ART. 6.**  
Les consommateurs ont le droit, en payant les prix sus-cités, de faire peser séparément chacune des espèces et qualités qui ils veulent acheter. — Sous la même condition toute viande mise en évidence, doit leur être livrée.

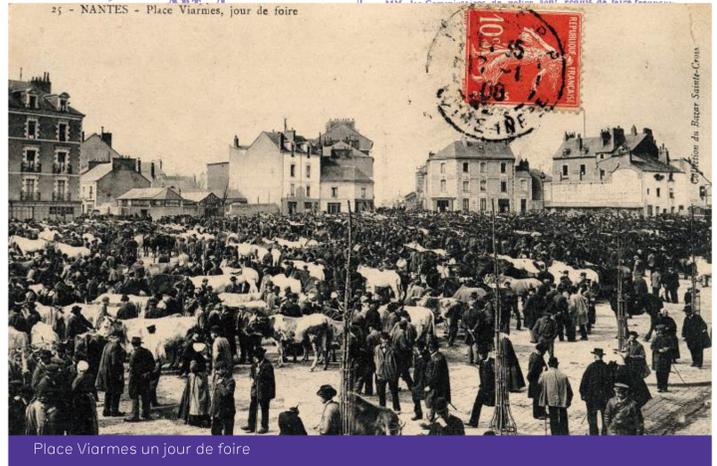
**ART. 7.**  
Sous quelque prétexte et pour quelque cause que ce soit, il est interdit aux bouchers d'exiger du consommateur des prix plus élevés que ceux fixés ci-dessus, les filets détachés exceptés.

**ART. 8.**  
Le consommateur qui a des plaintes à former, soit sur le refus de lui vendre, soit sur la faiblesse du poids ou la qualité de la viande, est invité à les adresser, soit à la Mairie, soit aux commissaires de police, ou aux agents sous leurs ordres.

**ART. 9.**  
Chaque boucher est tenu d'avoir toujours affiché, dans le lieu le plus apparent de sa boutique, un exemplaire du présent arrêté.

**ART. 10.**  
M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent, comme aussi de faire constater le poids des viandes livrées aux consommateurs, de recueillir les plaintes de ceux-ci, de les constater, s'il y a lieu, et de traduire les contrevenants devant le tribunal compétent.

**ART. 11.**  
M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent, comme aussi de faire constater le poids des viandes livrées aux consommateurs, de recueillir les plaintes de ceux-ci, de les constater, s'il y a lieu, et de traduire les contrevenants devant le tribunal compétent.



Place Viarme un jour de foire

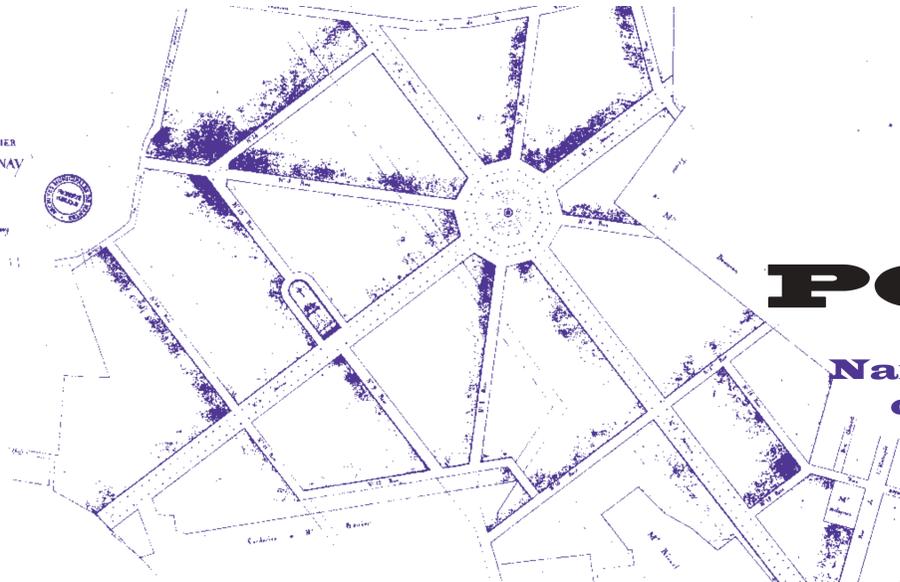
La ville est quotidiennement animée par les nombreux métiers de la rue. Les poissonnières, malgré l'interdiction de vendre du poisson en dehors de la poissonnerie, interpellent les passants aux cris de « A la fraîche ! Sardines fraîches ! A la fraîche ! ». C'est tout un monde de marchands ambulants, crieurs de journaux, éboueurs, ramoneurs, saltimbanques... qui arpentent et animent quotidiennement les rues nantaises.



Portrait d'une poissonnière



PLAN  
D'UN NOUVEAU QUARTIER  
Sur la propriété de LAUNAY



# POPULATION

Nantes connaît une forte croissance démographique au XIX<sup>e</sup> siècle.



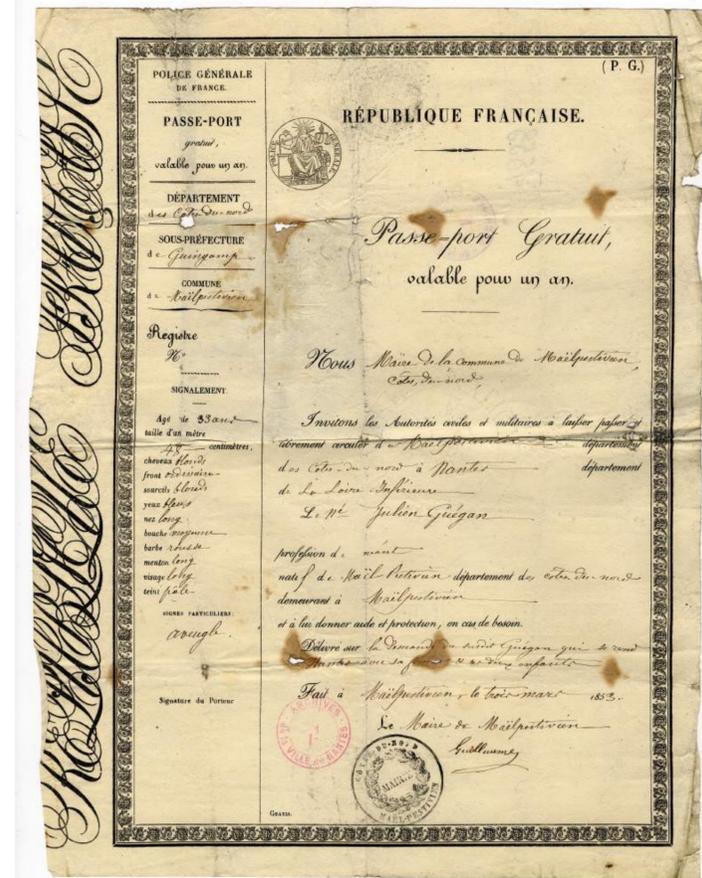
Le château et à l'arrière plan le quartier de Richebourg témoignent des constructions anciennes de la ville et du dessin parfois sinueux des anciens parcellaires alors que l'on commence à transformer en promenades les cours Saint-André, Saint-Pierre et la rue Prémion. Entre la promenade et l'arrière-plan, les deux sculptures commandées en 1822 par la Ville.

La ville est divisée en six cantons. L'extension vers l'ouest, amorcée au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la création du quartier Graslin, se poursuit. De nouveaux quartiers sont créés comme le quartier de Launay. Celui-ci, aménagé sur l'ancien parc d'une propriété, est un quartier industriel où se concentre dans un même espace les hôtels particuliers des bourgeois et les industries.

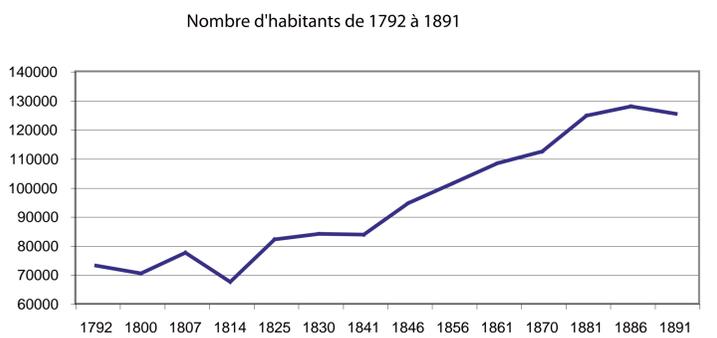
Au cours du siècle, la ségrégation spatiale par quartiers s'accroît. Les négociants et armateurs résident près du port : quai de la Fosse et quartier Delorme, tandis que les aristocrates demeurent le long des cours. Les industriels s'installent dans le quartier de Launay près de leur usines et la classe ouvrière, de plus en plus nombreuse, s'entasse dans les quartiers, souvent insalubres, du Marchix, des Ponts, de Sainte-Anne et à Chantenay.

Illustrant l'extension urbaine vers l'ouest au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le sixième canton qui connaît la plus forte croissance démographique passant de 7 839 habitants en 1807 à plus de 17 000 à la fin du siècle. Avec 26 013 habitants en 1891, c'est cependant le deuxième canton qui est le plus peuplé, suivi de près par le premier canton qui connaît lui aussi une croissance exceptionnelle passant d'environ 12 000 habitants en 1807 à plus de 24 000 en 1891.

Les cantons périphériques connaissent donc la croissance la plus forte, tandis que le troisième canton, situé dans le centre historique, a une croissance quasi nulle. Canton le plus peuplé au début du siècle, sa possibilité d'extension inexistante lui permet seulement de maintenir un nombre d'habitants d'environ 15 000 âmes. Il s'agit ainsi du canton le moins peuplé à la fin du siècle.



Alors qu'en 1800, les Nantais sont environ 70 000, la ville compte 125 029 habitants lors du recensement de 1891 soit une augmentation de 61,9 %. L'accroissement naturel est accompagné d'une forte migration des populations venant des campagnes de la Loire-Inférieure et des régions alentours qui viennent chercher du travail dans les industries nantaises. Vendéens et Bretons s'entassent alors dans les quartiers périphériques de Nantes.



Croissance de la population par canton de 1807 à 1891.

